

Revue annuelle 2016



Chambre des Mines
du Burkina

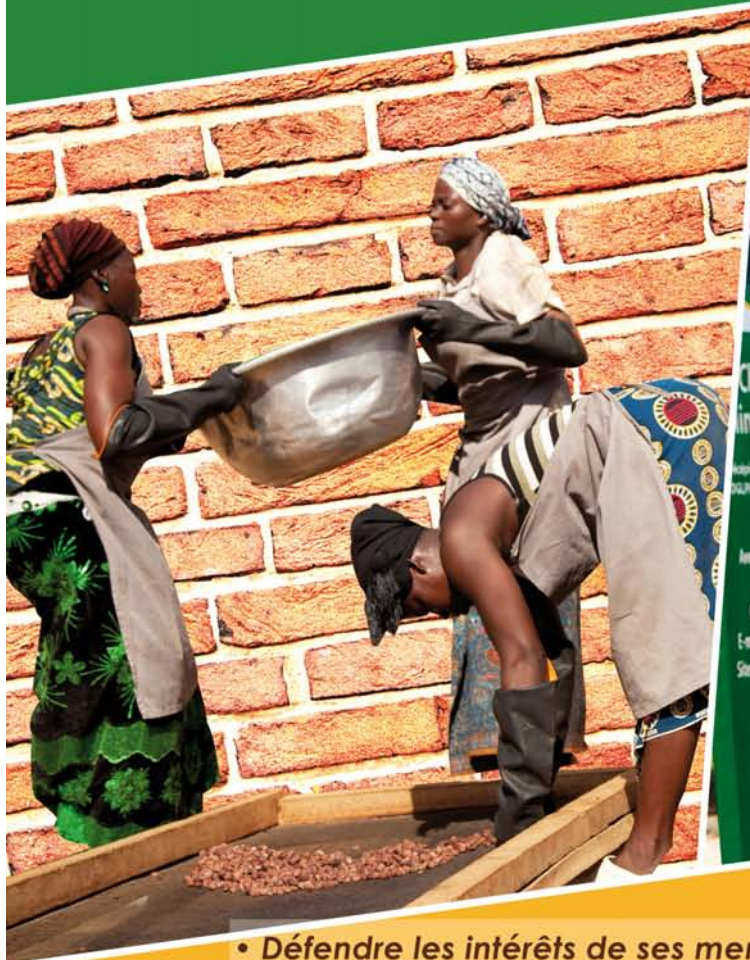


ACTIVITES ET RESULTATS OBTENUS PAR
LA CHAMBRE DES MINES EN 2015,
PAR AXE STRATEGIQUE



CHAMBRE DES MINES DU BURKINA

Les opérateurs unis pour un secteur minier performant et responsable



- **Défendre les intérêts de ses membres et ceux de l'Industrie Minière en général;**
- **Promouvoir, développer et défendre la compétitivité de l'Industrie Minière au Burkina Faso en partenariat avec l'administration;**
- **Communiquer et échanger les informations relatives aux questions minières avec d'autres Chambres des Mines, les Institutions Nationales et Organisations Internationales en rapport avec l'Industrie Minière en Afrique et dans le monde;**
- **Réaliser toute opération susceptible de favoriser, directement ou indirectement, l'objectif poursuivi par la Chambre des Mines du Burkina Faso.**

Palmas +226 7648 4703

Avenue Babanguida, Rue Kindfu, Ouagadougou
01 BP 126 Ouagadougou 01 - Tél. +226 25 36 19 35
e-mail : cmb@chambredesmines.bf
www.chambredesmines.bf

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| MOT DE L'EDITEUR | 4 |
| PRESENTATION DE LA CHAMBRE DES MINES DU BURKINA | 5 |
| RAPPORT D'ACTIVITE 2015 | 6 |
| - Sigles & abréviations | 7 |
| - Introduction | 8 |
| - Activités et résultats obtenus par la Chambre des Mines en 2015, par axe stratégique | 10 |
| • <i>Axe 1 : Faire de la CMB une institution plus forte et plus efficiente</i> | 11 |
| • <i>Axe 2 : Faire de la CMB un pôle d'accès à l'information et aux compétences pour la connaissance des questions minières</i> | 16 |
| • <i>Axe 3 : Faire de la CMB une référence en matière de développement durable des ressources minières</i> | 17 |
| • <i>Axe 4 : Faire de la CMB un partenaire privilégié de tous les acteurs concernés par le développement socio-économique du Burkina</i> | 18 |
| • <i>Axe 5: Faire mieux profiter la CMB des avantages de la coopération régionale et internationale</i> | 21 |
| • <i>Axe 6 : Faire de la communication un puissant outil pour la réalisation des axes du plan stratégique de développement de la CMB</i> | 22 |
| - Conclusion | 24 |
| DOSSIERS DES SOCIETES MINIERES | 25 |
| PUBLICITE | 36 |
| REPertoire DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES MINES DU BURKINA | 49 |



MOT DE L'ÉDITEUR

Chers lecteurs

Nous sommes très heureux de vous inviter à parcourir les lignes de la revue annuelle de la Chambre des Mines du Burkina. La première partie de la publication présente succinctement les activités conduites par la faïtière des acteurs privés du secteur des mines. La seconde partie comporte des informations sur certaines activités des sociétés minières

membres et du Secrétariat Permanent de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives. Enfin, les dernières pages sont des insertions publicitaires de structures partenaires du secteur minier. Merci à tous pour votre confiance.

Bonne lecture !

PRESENTATION DE LA CHAMBRE DES MINES DU BURKINA

La Chambre des Mines du Burkina est une association professionnelle indépendante à but non lucratif reconnue par l'Etat en tant que telle composée de personnes morales ou physiques titulaires de titres miniers ou ayant une activité en lien avec le secteur des mines au Burkina Faso.

Elle est l'organe de plaidoyer du secteur minier et porte ses préoccupations pour une industrie minière compétitive au Burkina Faso. Ses membres s'engagent collectivement à promouvoir une activité minière responsable,

une bonne gouvernance et une meilleure contribution du secteur des mines au développement du pays. Elle a à son sein une cinquantaine de membres issus des différents secteurs d'activité du secteur minier et compte dans son conseil d'Administration des Représentants des ministères en charge des mines, de l'environnement et des finances. Elle participe également à des initiatives au niveau sous-régional notamment au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO.

ACTIVITÉS ET RÉSULTATS OBTENUS PAR LA CHAMBRE DES MINES EN 2015, PAR AXE STRATÉGIQUE

- Axe 1 : Faire de la CMB une institution plus forte et plus efficiente
- Axe 2 : Faire de la CMB un pôle d'accès à l'information et aux compétences pour la connaissance des questions minières
- Axe 3 : Faire de la CMB une référence en matière de développement durable des ressources minières
- Axe 4 : Faire de la CMB un partenaire privilégié de tous les acteurs concernés par le développement socio-économique du Burkina
- Axe 5: Faire mieux profiter la CMB des avantages de la coopération régionale et internationale
- Axe 6 : Faire de la communication un puissant outil pour la réalisation des axes du plan stratégique de développement de la CMB

**RAPPORT
D'ACTIVITE 2015**

*VERS UNE VISION
COMMUNE
DES ACTEURS
DU SECTEUR MINIER*

Secrétariat Exécutif

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | |
|--------------------|---|
| ABSM : | Alliance des Fournisseurs Burkinabè de Biens et Services Miniers |
| BCEAO : | Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CA : | Conseil d'Administration |
| CEDEAO : | Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CFE : | Contribution Financière en matière d'Eau |
| CMB : | Chambre des Mines du Burkina |
| ITIE : | Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives |
| MME : | Ministère de des Mines et de l'Energie |
| ONASSIM : | Office National de Sécurisation des Sites Miniers |
| PADSEM : | Projet d'Appui au Développement du Secteur Minier |
| PRCOA : | Projet de Renforcement des Capacités des Organismes d'Appui au Secteur Privé |
| RSE : | Responsabilité Sociale des Entreprises |
| SE : | Secrétariat Exécutif |
| SEMICA : | Salon International de l'Energie, des Mines et des Carrières |
| UCM/UEMOA : | Union des Chambres des Mines de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine |

INTRODUCTION

En 2015, la Chambre des Mines du Burkina a évolué au niveau national dans un contexte politique post insurrectionnel et de transition politique qui s'est achevée par l'élection de nouvelles autorités.

Au niveau international et régional, trois faits importants ont caractérisé l'année 2015. Il s'agit de la crise financière internationale source des difficultés de mobilisation de fonds pour les projets miniers, de la chute notable des cours de l'or dont la moyenne annuelle se situe à 1159.9 dollar et l'insécurité dans la sous-région ouest-africaine. En effet, les attaques et menaces terroristes ont contribué à ralentir l'activité minière. Au Burkina Faso, le secteur minier a connu des moments difficiles sur le plan sécuritaire, marqués par l'enlèvement d'un travailleur de la Mine de Tambao, l'attaque des convois des sociétés Ampella Mining et Avocet mining.

L'actualité du secteur des mines a été aussi marquée par la signature des conventions minières entre le gouvernement du Burkina Faso et les sociétés ROX GOLD SANU SA et HOUNDE GOLD OPERATION SA. La résolution du conflit entre la société minière True Gold Mining et les populations de Nammissiguima dans la région du Nord par le dialogue a permis la poursuite des activités de construction de la mine de Karma dont le premier lingot est attendu pour l'année

2016. Une Agence Nationale d'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS) a été créée au cours de l'année.

Cependant le fait majeur de l'année 2015, demeure l'adoption du nouveau code minier du Burkina par le Conseil National de Transition en juin 2015. Cette nouvelle loi minière consacre la réduction des avantages accordés aux sociétés minières par rapport au code minier de 2003 dans un contexte conjoncturel pourtant défavorable. L'exploitation minière a rapporté au Trésor public, un montant total de 168 410 376 498 F CFA contre 168 493 466 552 FCFA en 2014, soit une légère baisse de 0,05%. Cependant, les recettes de ces deux dernières années sont en baisse par rapport à celles de 2013 malgré une hausse de la production (32.5 tonnes 2013) à cause notamment de la baisse continue des cours de l'or. La mine de zinc de Perkoa dans le Sanguié a exporté en 2015 137 344 tonnes métriques sèches de concentré de zinc contre 135 369 tonnes en 2014. Le Burkina Faso n'a pas produit du manganèse en 2015 car la mine de Kiéré n'a pas repris ses activités et la Société PAN AFRICAN MINERALS BF SA a connu la suspension de ses activités par le Gouvernement au cours de la période. Cette suspension a été levée en décembre 2015.

Il ressort de ce dernier tableau une

Evolution de la production d'or

| Année | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|--------------------|------|-------|------|------|------|------|------|------|
| Quantité en tonnes | 5,3 | 12,26 | 23,1 | 32,6 | 30,2 | 32,9 | 36,5 | 36,3 |

augmentation des recettes douanières et de celles de services entre 2014 à 2015. Par contre

- Faire de la CMB un partenaire privilégié de tous les acteurs concernés par le

Tableau de l'évolution des recettes minières

| Recettes en FCFA | Années | | |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 2013 | 2014 | 2015 |
| Recettes de services (DGTCF) (Perception Spécialisée) | 38 642 913 934 | 35 096 188 723 | 39 591 291 541 |
| Recettes fiscales (DGI) | 86 336 535 557 | 73 002 800 569 | 62 225 944 769 |
| Recettes douanières (DGD) | 66 428 969 763 | 60 394 477 260 | 66 593 140 188 |
| TOTAL | 191 408 419 254 | 168 493 466 552 | 168 410 376 498 |

les recettes fiscales, dont une part importante est en lien avec les bénéfices réalisés par les sociétés minières sont en baisse.

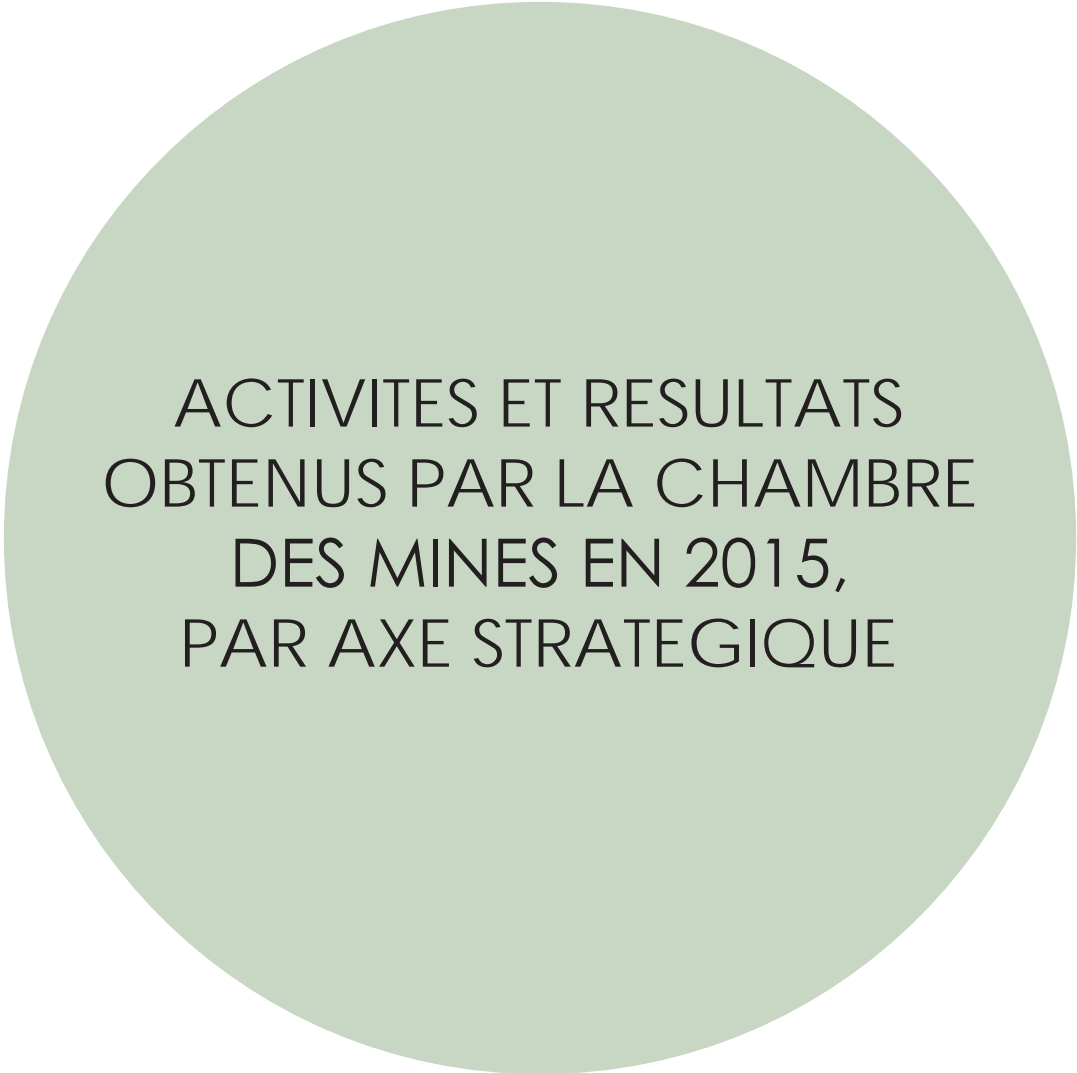
Sur le plan institutionnel, 2015 a vu le début de l'exécution du Plan Stratégique de Développement (PSD) de la Chambre des Mines du Burkina. Ce plan dont l'élaboration a impliqué les membres et partenaires de la CMB comporte 6 axes :

- Faire de la CMB une institution plus forte et plus efficiente ;
- Faire de la CMB un pôle d'accès à l'information et aux compétences pour la connaissance des questions minières ;
- Faire de la Chambre une référence en matière de développement durable des ressources minières ;

développement socioéconomique du Burkina ;

- Faire mieux profiter la CMB des avantages de la coopération régionale et internationale ;
- Faire de la communication un puissant outil pour la réalisation des axes du Plan Stratégique de Développement de la CMB. Le présent rapport annuel capitalise les activités conduites par l'Association au cours de l'année 2015 et sera déroulé par axe stratégique. En plus d'être un outil de redevabilité, ce rapport est aussi un moyen pour donner plus de visibilité aux rôles et actions la Chambre des Mines dans le paysage institutionnel du Burkina Faso.





ACTIVITES ET RESULTATS
OBTENUS PAR LA CHAMBRE
DES MINES EN 2015,
PAR AXE STRATEGIQUE

AXE 1 : FAIRE DE LA CMB UNE INSTITUTION PLUS FORTE ET PLUS EFFICIENTE

Ce premier axe du PSD vise à donner les moyens à la CMB pour qu'elle soit une institution qui compte et qui atteint ses objectifs de manière efficiente.

I.1. Objectif spécifique 1 : Susciter une plus grande cohésion et mobilisation au sein de la CMB

La force de la Chambre des Mines doit reposer, avant tout, sur le nombre, la qualité et l'unité d'action de ses membres, toutes catégories et tous types confondus. Par conséquent, la recherche de plus de cohésion interne entre les membres apparaît comme un impératif.

Pour atteindre cet objectif, la Chambre des Mines du Burkina a initié pour des questions précises, des rencontres de consultation entre les catégories membres spécifiques. Ces rencontres avaient pour but de faciliter de la mise en commun des points spécifiques à chaque catégorie. Même si la mobilisation au sein de ces groupes a été timide, dans les années à venir, la CMB compte encourager la tenue de tels cadres.

► La bonne gouvernance

La CMB s'est assurée de la tenue à bonne date de ses instances, gage de bonne gouvernance. En effet les sessions du Conseil d'Administration ainsi que celles de l'Assemblée générale se sont tenues conformément aux textes fondateurs de l'Association. L'audit de ses comptes a permis de s'assurer de la conformité des dépenses selon les règles de comptabilité en vigueur et dans le respect du manuel de procédures administratives et financières.

Afin de s'assurer que les actions de ses membres sont conformes à sa vision, la CMB

a élaboré un projet de Charte d'éthique qui établit les normes et valeurs devant régir les relations entre les membres de la CMB, les communautés, les autorités du Burkina Faso, les médias et le public en général. Cette charte sera soumise à l'Assemblée Générale pour adoption en 2016.

► Cadres de cohésion entre membres

Dans le souci de renforcer les relations entre ses membres, la CMB a organisé une soirée de son cadre interne de rencontres périodiques dénommé « Reflet Mine » autour des fournisseurs de biens et services des mines. Elle a aussi participé à l'organisation de la cérémonie de commémoration de la Sainte Barbe, la patronne des mineurs. Elle a réuni des acteurs du secteur des mines et d'autres secteurs. A l'occasion, des récompenses ont été décernées à certaines personnalités en reconnaissance de leur contribution à la promotion du secteur des mines au Burkina Faso.

I.2. Objectif spécifique 2 : Rendre le Secrétaire et le secrétariat exécutifs de la CMB plus performants

L'efficience de la CMB repose également sur les capacités et les responsabilités effectives de son Secrétaire Exécutif ainsi que sur les capacités réelles du Secrétariat Exécutif dans son ensemble. Dans ce sens, la CMB a lancé le processus de recrutement du Secrétaire Exécutif. Ceci pour combler le vide laissé depuis juillet 2013 après le départ de l'ancien SE. Le recrutement devra être finalisé en 2016. Il renforcera l'équipe exécutive avec de nouvelles compétences pour la réalisation des objectifs de l'Association.



► Appui inestimable des commissions thématiques

Dans la prise en charge des thématiques diverses, la CMB a été appuyée par ses commissions techniques spécialisées. Celle sur la législation et le travail a élaboré un dossier dans le cadre des discussions sur la convention collective sectorielle des mines. Les responsables de la commission sur la logistique ont formé les fournisseurs de biens et services miniers, échangé sur les blocages liés à l'importation des biens, aux relations avec la douane, etc. Les responsables de communication ont participé à la sélection de meilleures œuvres journalistiques sur les mines dans le cadre des prix Galian et ont représenté le secteur extractif lors des sessions de travail dans le cadre de la mise en œuvre du processus ITIE au Burkina Faso.

I.3. Objectif spécifique 3 : Elargir la base des ressources financières de la CMB

La Chambre des Mines pour être forte doit disposer de moyens financiers solides lui permettant de mener ses activités. L'Association, en plus des frais d'adhésion et de cotisation de ses membres mobilise des ressources auprès de certains de ses partenaires. En 2015, la CMB a obtenu l'accord du PADSEM pour le financement de son étude Analyse de l'écart entre les opportunités de fourniture locale aux sociétés minières et les capacités des fournisseurs locaux à y répondre.

Elle a également bénéficié du matériel informatique de la part du Projet de Renforcement des Capacités des Organismes d'Appui au Secteur Privé (PRCOA). Bien plus, l'Association a reçu l'appui financier et technique de l'Ambassade du Canada pour la réalisation d'un numéro de l'émission Zoom mine qu'elle a initié en collaboration avec la Radiodiffusion Télévision du Burkina. L'ambassade du Canada a subventionné la participation de la Chambre des Mines à CIM 2015 au Canada.

I.4. Objectif spécifique 4 : Légitimer la représentativité officielle de la CMB

Une Association forte est celle qui a la capacité de représenter les intérêts primordiaux de ses membres. C'est aussi celle dont la voix porte. Cette représentativité lui donne accès à des plateformes sur lesquelles elle présente les préoccupations de ses membres afin d'y trouver des solutions.

► **Révision du code minier**

Dans le cadre de la révision du code minier, la CMB a exposé les points de vue des acteurs privés du secteur des mines dans les différents cadres de discussion. Au Conseil National de Transition, elle a présenté un mémorandum sur le projet de code minier à la Commission des Affaires Sociales et de développement Durable du CNT.

Extrait du Mémoire

Observations générales de la Chambre des Mines du Burkina (CMB) sur le projet de loi portant code minier du Burkina Faso.

1. Du contexte de l'adoption d'un nouveau code minier

La Loi N° 031-2003/AN portant Code Minier au Burkina Faso adoptée en 2003 avait notamment pour objectif, d'attirer les investissements miniers vers la destination Burkina Faso.

La stabilité sociopolitique du pays ces dernières années, l'amélioration du climat général des affaires, la remontée des cours des métaux ainsi que le caractère attractif du Code Minier, ont favorisé un développement sans précédent du secteur minier.

Les investisseurs et analystes n'ont eu de cesse de souligner que le socle principal de l'attractivité du Burkina Faso est le caractère incitatif de son code minier. C'est cet atout qui a permis de compenser les points faibles notamment la qualité des gisements et les coûts des facteurs de production et faire du Burkina Faso l'un des principaux producteurs d'or de la sous-région ouest-africaine. Il y a donc un intérêt certain à ce que le Code Minier demeure l'un des leviers essentiels de la politique du Burkina Faso pour continuer à attirer les investissements miniers, dans un monde où la compétition entre pays est importante. Aussi, la Chambre des mines du Burkina regrette-t-elle qu'aucune évaluation ex post n'ait été réalisée pour répondre à la question de savoir si le code minier, dans sa forme actuelle, a permis d'atteindre les objectifs fixés. Cela aurait permis un meilleur jugement sur la nécessité d'engager une relecture et, le cas échéant, de mieux orienter l'action réformatrice.

De plus, le secteur minier tant national qu'international vit depuis quelques temps une crise se traduisant notamment par une baisse significative des revenus, des restructurations sociales et un gel des activités de recherche. A ces problèmes communs au secteur minier se greffe la question de la sécurité dans notre sous-région.

Dans une telle conjoncture, les acteurs du secteur ont plus que jamais besoin de l'accompagnement des pouvoirs publics, l'objectif étant de permettre aux mines

existantes de mieux traverser le cycle baissier des cours des métaux et aux projets de recherche d'arriver à maturation. Le contexte ne semble donc pas favorable à un changement du dispositif législatif et réglementaire du secteur minier. Pour mémoire, le cours de l'or a chuté de 35% depuis septembre 2011, alors que les coûts de production continuaient d'augmenter. Le prix du carburant durant cette même période a fléchi de 2% sur le marché régional, alors que le prix fixé par l'État a lui connu une hausse de 19% : ce poste de dépense représente à lui seul jusqu'à 35% des frais d'exploitation des producteurs.

Enfin, une lecture attentive de l'exposé des motifs de la révision du Code Minier conduit à faire remarquer que les principales insuffisances dont il est fait mention relèvent beaucoup plus **de faiblesses dans l'administration et le contrôle du secteur que d'une faiblesse du dispositif législatif entourant le secteur minier**. Pour ce qui est des défis attachés à la révision, notamment « l'amélioration de la contribution des mines aux recettes de l'Etat », il conviendrait de ne pas perdre de vue le fait que les modifications ne pourraient pas s'appliquer aux sociétés en production du fait de la stabilité de leur régime fiscal. Par contre, elles pourraient empêcher la mise en exploitation des projets de recherche avancés censés apporter un souffle nouveau au développement minier du Burkina Faso. Ainsi, nous croyons que l'accroissement des recettes de l'Etat passe plus par l'élargissement de l'assiette fiscale donc par l'avènement de nouvelles mines que par l'application d'une fiscalité lourde à un nombre limité de projet miniers. Or dans un contexte où il y a déjà des difficultés à lever les fonds nécessaires pour la construction de nouvelles mines, l'alourdissement de la fiscalité va réduire ou éliminer la rentabilité des projets et rendre encore plus difficiles les conditions de leur financement. La baisse d'activité constatée actuellement au niveau de la recherche va s'amplifier avec l'adoption d'un code moins attractif et les objectifs à moyen et long termes de l'Etat risquent bien de ne pas être atteints...

Par ailleurs, la CMB a organisé au profit des députés du CNT des visites sur les sites des mines de Bissa GOLD SA, IAMGOLD Essakane SA et de Nantou Mining. Ces sorties visaient à permettre à la représentation nationale de mieux comprendre le secteur et ses réalités dans le cadre du processus de la relecture du code minier. Même si toutes ces actions n'ont pas abouti à l'adoption d'un code minier qui tienne compte de l'essentiel des préoccupations des mines, elles ont eu le mérite de susciter un débat contradictoire au sein du CNT et de nuancer les points de vue de certains.

Parmi les partenaires qui influençaient la relecture du code minier de 2003, il y avait la Banque Mondiale. Une délégation de la CMB a lors d'une séance d'échange avec la première représentante de cette institution au Burkina Faso, exposé les réalités et les positions du secteur sur le projet de code minier.

Le code minier a été adopté en juin 2015. Les changements clés dans la nouvelle loi minière concernent la soumission des sociétés minières en phase d'exploitation au taux du droit commun pour l'impôt sur les sociétés. On note également l'institution d'un fonds minier de développement local alimenté par la contribution, d'une part de l'Etat à hauteur de 20% des redevances proportionnelles collectées, liées à la valeur des produits extraits et/ou vendus et d'autre part, des titulaires de permis d'exploitation de mines et les bénéficiaires d'autorisation d'exploitation industrielle de substances de carrières à hauteur de 1% de leur chiffre d'affaires mensuel hors taxes ou de la valeur des produits extraits au cours du mois.

► Echanges avec l'administration des mines

Avec le Ministre en charge des mines, la CMB a eu des rencontres périodiques. Elles ont été des occasions pour faire le suivi des dossiers tels que les demandes de renouvellement exceptionnel de permis de recherche, la sécurisation des sites miniers, le processus de relecture du code minier, etc.

► La Convention collective sectorielle des mines

La CMB a poursuivi les échanges avec l'administration en charge du travail et des mines en vue de doter le secteur des mines d'un référentiel juridique en matière social qui

tienne compte de ses spécificités. Elle a relu le document de convention collective sectorielle des mines afin d'intégrer certaines suggestions des parties en discussion. Des échanges ont également eu lieu avec les syndicats des travailleurs. Un consensus reste à être trouvé sur l'organisation du travail dans le secteur des mines. Pour la CMB, les prochaines étapes seraient entre autres la poursuite de la réflexion sur le cycle de travail en collaboration avec les parties et le plaidoyer dans le cadre de la relecture du code de Travail pour la prise en compte de la spécificité de l'organisation du travail dans les secteurs d'activités tel que les mines.

► La Sécurisation des sites miniers

La sécurisation des biens et des personnes est une préoccupation pour la CMB. Par l'appui qu'elle apporte aux activités de l'ONASSIM, la CMB contribue à son opérationnalisation. De même elle a pris part aux sessions d'échanges entre l'Office et les communautés, participé à ses instances en tant que membre.

► La taxe sur l'eau

Depuis 2011, les sociétés minières sont soumises au paiement de la Contribution Financière en matière d'Eau fixée à 200 F CFA par mètre cube d'eau prélevé par les sociétés minières. La CMB a depuis lors fait le plaidoyer pour la réduction du coût de la taxe. En 2015, les actions se sont poursuivies avec la signature d'un accord entre les agences de l'eau et la Chambre des Mines sur les modalités de paiement de la taxe sur l'eau. Cet accord entre les parties est une avancée importante mais ne résout pas définitivement la question des mines qui ont réalisé leur ouvrage hydraulique. C'est d'ailleurs ce qui a conduit la CMB a demandé au ministère en charge de l'eau un moratoire qui suspendrait les procédures de recouvrement en cours afin de donner plus de chance aux concertations sur la question d'aboutir à des solutions consensuelles.

► Fiscalité

La CMB a été entendue par la commission d'enquête parlementaire sur la fraude fiscale, l'impunité fiscale, les restes à recouvrer des régies de recettes ainsi que les chèques revenus impayés du trésor sur les années 2012, 2013 et 2014. Elle a présenté l'état des lieux de l'application des mesures fiscales par le secteur des mines. Elle n'a pas manqué d'évoquer les créances de l'Etat vis-à-vis des

sociétés minières, crédits constitués par la TVA payée et non remboursée par l'État. La lenteur de l'administration du Trésor public dans le traitement des demandes de remboursement porte préjudice à la trésorerie aux sociétés minières.

La CMB continue de poser la problématique des hydrocarbures sur ses composantes à savoir : l'évolution de la structure des prix des hydrocarbures pour les entreprises minières et l'application de la TVA aux achats des hydrocarbures par les entreprises minières en phase de travaux préparatoires ainsi que celles en phase d'exploitation. Sur la question, les conclusions de ***l'Étude d'évaluation de la législation communautaire sur la taxe sur les produits pétroliers dans les Etats membres de l'UEMOA commanditée par l'UEMOA offrent des arguments juridiques supplémentaires*** en faveur des préoccupations posées par la Chambre des Mines. Pour sa part la CMB a réalisé une étude comparative en janvier 2015 sur les coûts des hydrocarbures dans le secteur des mines dans la sous-région. Il ressort que les prix pratiqués au Burkina Faso sont les plus élevés.

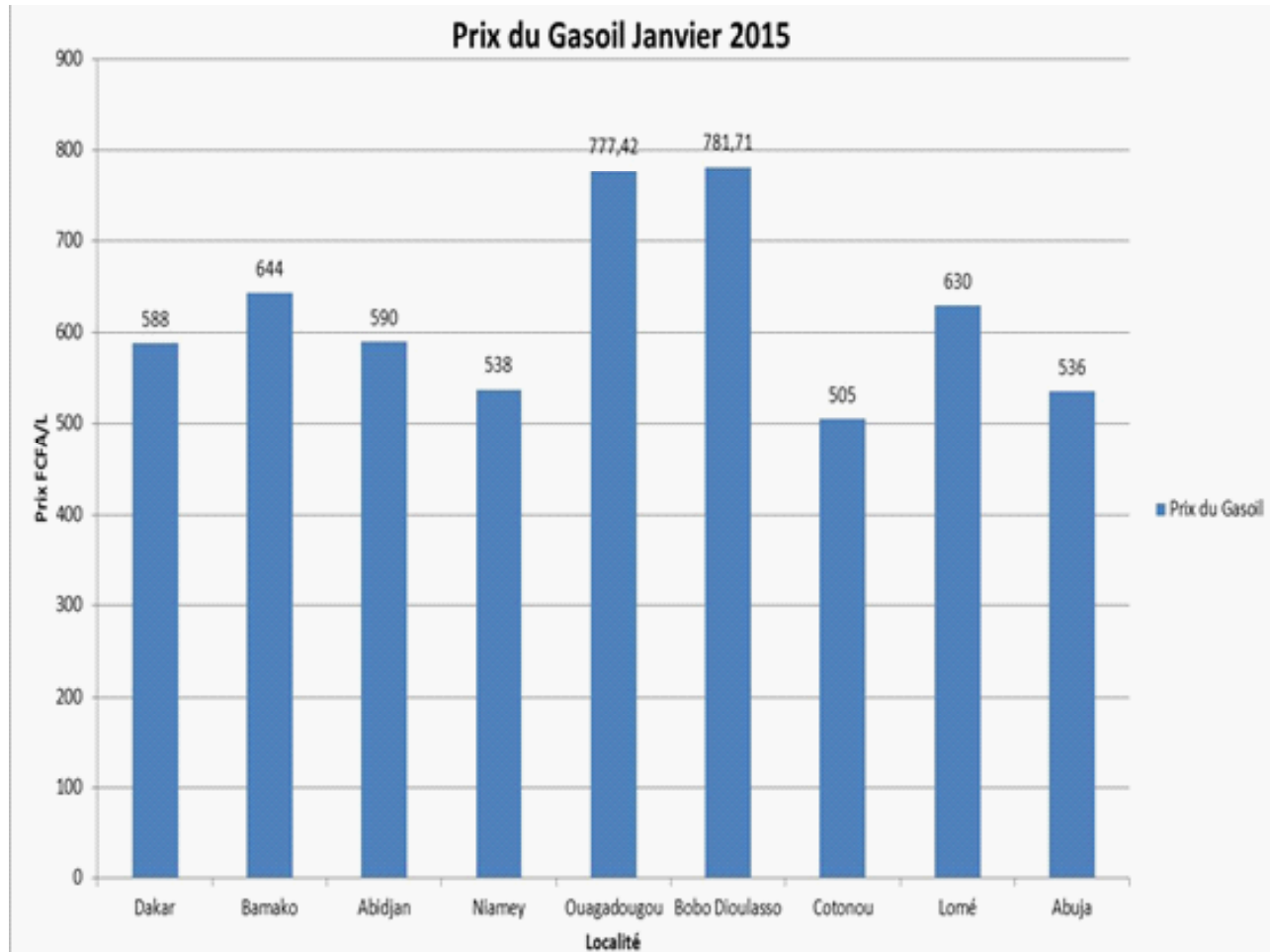
► **De l'ouverture des comptes en devises**

Des échanges ont eu lieu avec la BCEAO sur les possibilités qui pourraient être données aux sociétés minières d'ouvrir des comptes en devises. Cela faciliterait le paiement de leurs fournisseurs à l'étranger et réduirait l'impact des coûts engendrés par les mécanismes de conversion du Franc CFA en devises. Les discussions sont toujours en cours et devraient être portées au niveau du ministère en charge de l'économie et des finances.

► **Autres actions**

La CMB est intervenue à différents niveaux au nom des acteurs privés du secteur des mines :

- Lors des discussions entre le gouvernement et le secteur privé ;
- A l'occasion de la session d'échanges directs organisée par le Patronat, les différents candidats aux élections présidentielles de 2015 ont été interpellés sur leurs ambitions et visions pour le secteur des mines ;
- Des notes de conjonctures et des dossiers de préoccupations ont été adressés aux autorités publiques.



AXE 2 : FAIRE DE LA CMB UN POLE D'ACCES A L'INFORMATION ET AU COMPETENCES POUR LA CONNAISSANCE DES QUESTIONS MINIERES

L'utilisation judicieuse des compétences des membres de la Chambre des Mines va contribuer à la connaissance des questions minières et à la promotion du secteur minier burkinabè.

II.1. Objectif spécifique 1 : Faire de la CMB, un point d'accès privilégié à l'information minière

L'atteinte de cet objectif spécifique suppose la disponibilité de l'information. Elle doit donc être collectée, répertoriée, archivée et diffusée à travers des moyens de communication appropriés.

► Réalisation d'une base de données

La Chambre des Mines joue un rôle central dans la diffusion d'informations sur le secteur minier. Chercheurs, étudiants, particuliers

visitent régulièrement la CMB dans le cadre de leurs recherches. Pour accroître la disponibilité de ces informations et surtout faciliter leur exploitation, la CMB a initié la réalisation d'une base de données sur le secteur des mines. En 2015, la plateforme de l'outil a été finalisée. La collecte se poursuit et devra permettre de rendre l'outil utilisable dans les prochains mois.

► Des sessions d'information

La Chambre des Mines a animé plusieurs sessions sur le secteur des mines au profit de divers acteurs dont les acteurs de l'administration publique, des chercheurs, etc. Les communications données à des apprenants dans les filières de formation du secteur des mines dans différents instituts et universités par la CMB au cours de l'année visaient à compléter les formations de ces futurs agents et cadres du secteur minier.



**Les opérateurs miniers unis
pour un secteur minier
performant et responsable**

AXE 3 : FAIRE DE LA CMB UNE REFERENCE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES MINIERES

Les relations entre l'exploitation minière et la protection de l'environnement et la prise en compte des intérêts des populations locales est au cœur des préoccupations de la CMB.

III.1. Objectif spécifique 1 : Cultiver le principe et la pratique du développement durable des ressources minérales au sein des membres de la CMB

► Une Charte d'éthique pour veiller au respect du principe de développement durable

La Chambre des Mines a élaboré un projet de Charte d'éthique qui impose à ses membres la prise en compte des principes du développement durable dans la conduite de leurs activités. Son adoption en 2016 permettra au Conseil d'Administration de prendre des mesures pour s'assurer du respect du principe de développement durable par ses membres et d'attirer leur attention en cas de manquement.

► La responsabilité envers les communautés

La Responsabilité Sociale des Entreprises a fait l'objet de discussion avec la participation de différents acteurs. La CMB a contribué aux échanges organisés par le forum RSE sur la collaboration entre mines en communautés riveraines. Elle a poursuivi son étude sur les cadres de concertation et de communication entre les mines et les communautés dont les conclusions permettront aux membres de la CMB d'améliorer leur relation avec les communautés et de participer à l'amélioration de leur condition de vie.

La CMB a parrainé la première édition du Prix **Responsabilité sociétale des entreprises minières au Burkina Faso (RSE 2014)**. Initié par le « **Groupe redevabilité** » ce prix veut valoriser les entreprises minières soucieuse de « l'humain » et son environnement et qui participent à minimiser l'impact environnemental, social et économique du fait de l'installation des mines. C'est la société minière Semafo, opérant dans les Balé (région de la Boucle du Mouhoun), qui a reçu le premier prix de l'édition 2015.

► Conception d'un référentiel national

La CMB est membre du comité de suivi de l'élaboration du Cadre National de Développement Communautaire mis en place par le ministère en charge des mines. Les échanges devraient aboutir à l'adoption d'un référentiel pour la contribution des mines au développement communautaire.

III.2. Objectif spécifique 2 : Contribuer au renforcement des connaissances et des capacités pour le développement minier durable

La Chambre des Mines poursuit sa collaboration avec le **Centre pour la Recherche Forestière Internationale (CIFOR)** dans le cadre de la mise en œuvre du projet de recherche sur la restauration/réhabilitation des terres post-activités minières et autres terres dégradées.



AXE 4 : FAIRE DE LA CMB UN PARTENAIRE PRIVILEGIE DE TOUS LES ACTEURS CONCERNES PAR LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE DU BURKINA

Cet axe vise à renforcer le partenariat entre la CMB, l'Etat et tous les acteurs concernés pour une plus grande contribution du secteur minier au développement socioéconomique du pays.

IV.1. Objectif spécifique 1 : Contribuer à la promotion des investissements miniers au Burkina

La Chambre des Mines se doit d'encourager les investisseurs miniers à développer des projets au Burkina.

Promotion des matériaux locaux et de la Fourniture locale de biens et services miniers ». En plus du parrainage de l'évènement par le Président de la CMB, elle a animé une session sur la contribution du secteur minier au développement socioéconomique du pays.

En outre, la CMB a accompagné les fournisseurs miniers dans leur initiative de sceller des partenariats avec des partenaires internationaux en faisant la promotion de la destination Burkina Faso lors de CIM au Canada. Des membres ont représenté la Chambre lors de Indaba 2015 en Afrique du Sud et au PDAC au Canada.

Les Journées de Promotion Minières (PROMIN)



Les officiels à la cérémonie d'ouverture du SEMICA 2015

En 2015, la CMB était présente aux différents salons de promotion du secteur minier. Ainsi, la CMB a pris part activement à la 4ème édition du Salon International de l'Energie, des Mines et Carrières (SEMICA) qui s'est tenue sous le thème « Contribution du secteur minier à l'émergence des États de la CEDEAO:

est un cadre biennal institué par l'administration publique des mines burkinabè qui rassemble à Ouagadougou des investisseurs et experts des mines venus de plusieurs horizons. Après le rendez-vous manqué de 2014, du fait de l'épidémie d'Ebola, les journées ont été

programmées pour se tenir en septembre 2015. Si les journées n'ont pas pu se tenir encore une fois du fait du coup d'Etat manqué du 16 septembre, les autres activités programmées avant ont connu un succès. La CMB a, en effet, participé à l'organisation de l'atelier régional sur la fourniture locale de biens et services miniers. Elle était impliquée dans l'organisation de tout le PROMIN et de ses activités connexes qui n'ont malheureusement pas eu lieu. Cet engagement de la CMB sera renouvelé pour la prochaine édition.

IV.2. Objectif spécifique 2 : Renforcer la participation de la CMB et de ses membres aux actions de développement socioéconomique national et local

Cet objectif vise à renforcer l'implication de la CMB et de ses membres aux actions de développement socioéconomique national et local.

► Une approche par le pôle de croissance

Le Projet de Pôle de Croissance du Sahel initié par le Gouvernement burkinabè et appuyé par la Banque mondiale vise à faire de la région du Sahel un pôle de croissance reposant sur les mines, l'élevage et le tourisme. Au sein du Groupe technique pour la préparation dudit projet, la CMB a contribué à l'élaboration des différents documents et donné ses contributions pour le succès de l'initiative. Les avancés enregistrées ont porté sur la réalisation de 5 études de sauvegarde environnementale et sociale validées au plan régional et national, la réalisation de l'étude sur le potentiel de l'élevage au Sahel, la production des outils de gestion et l'organisation de concertations majeures (assises nationales, séminaire gouvernemental) avec l'ensemble des parties prenantes du projet.

La réussite de cette approche de développement pourrait conduire à sa mise à l'échelle dans d'autres régions minières du Burkina.

► La promotion de la fourniture locale de biens et services miniers

Dans la vision de la CMB, la promotion de la fourniture locale est un moyen de créer une économie dynamique source de richesse partagée. Le plan d'action de promotion de la fourniture locale de la CMB prévoit des actions à moyen terme. En 2015, la CMB a obtenu du PADSEM le financement de **l'étude d'analyse de l'écart entre les opportunités de fourniture locale aux sociétés minières et les capacités des fournisseurs locaux à y répondre**. Elle vise essentiellement à :

- ◆ valider et mieux documenter les opportunités identifiées par les études de la Banque mondiale et de la CMB sur la fourniture de biens et services aux mines. Le processus de lancement de l'étude est en cours ;
- ◆ proposer des pistes de solutions pour réduire l'écart entre les besoins des sociétés minières pour ces produits/opportunités et les offres de fournisseurs locaux.

Les résultats de l'analyse devraient être disponibles au cours de l'année 2016. En plus de proposer une clarification du concept de la fourniture locale et un plan de renforcement de capacités des parties prenantes, le document final servira de base pour l'élaboration d'un cadre national de promotion de la fourniture locale de biens et services miniers.

Toujours sur la question de la fourniture locale, la CMB a apporté un appui à l'ABSM dans le cadre de la finalisation de son Plan stratégique quinquennal.

► La formation

Par les emplois qu'elles créent, les mines participent également au développement. C'est la raison pour laquelle la CMB s'est engagée avec ses partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso et du Collège Communautaire du Nouveau Brunswick depuis 2013 dans le projet de formation professionnelle aux métiers de la mine. En 2015, le document de projet a été finalisé et soumis au gouvernement canadien dans le cadre d'une demande de financement. Ce projet de formation d'ouvriers qualifiés qui vise à améliorer l'employabilité des jeunes Burkinabè dans les mines s'articule autour des points suivants :

- Le renforcement de l'accès à la formation professionnelle répondant aux

besoins d'emplois du secteur minier burkinabè ;

- L'amélioration de la gestion de la formation professionnelle dans le secteur minier ;
- La mise en place d'un dispositif fonctionnel d'accompagnement à l'emploi des femmes/hommes.

Les trois partenaires ont signé des conventions de partenariat qui précisent les rôles et responsabilités de chacun. Le projet a eu l'adhésion entière des autorités du Burkina Faso à travers le ministère en charge des mines qui s'est engagé à contribuer activement pour la réalisation de l'école des métiers de la mine. Une visite de la Chambre des Mines au Collège Communautaire du Nouveau Brunswick a permis d'apprécier les acquis et le potentiel du Collège en matière de formation aux métiers de la mine.

Pour ce qui est de la formation des cadres de l'Administration publique, la Chambre des Mines a accompagné des étudiants de l'École Nationale de la Magistrature dans l'élaboration de leur document de fin de cycle. Elle a notamment été membre du jury de soutenance d'un travail de recherche sur le thème de la création d'emplois dans le secteur des mines.

IV.3. Objectif spécifique 3 : Renforcer le partenariat à travers la participation de la CMB aux actions de solidarité

nationale et autres événements sociaux, culturels et sportifs

La CMB appuie dans la limite de ses capacités des activités d'utilité publique. Ainsi, en 2015 encore, elle a contribué à la journée nationale de solidarité. Elle a également soutenu des activités sociales, éducatives, etc.

IV.4. Objectif spécifique 4 : Contribuer à renforcer la transparence dans le secteur minier

Le secteur privé est un élément important du groupe tripartite mis en place dans le cadre de l'ITIE. Les sociétés minières siègent dans les comités de supervision et de pilotage aux côtés de la société civile et de l'Administration Publique. Chaque année elle contribue à la collecte des données pour l'élaboration du rapport annuel et entretient ses membres sur l'importance de l'ITIE pour le secteur.

La CMB a aussi échangé son expérience en tant qu'acteur de l'ITIE avec des organisations de la société civile actives dans le domaine de l'industrie extractive et des Organisations professionnelles des miniers de la sous-région.

En outre, la CMB est membre du Comité de suivi du plan d'action de partenariat accéléré G-7 Burkina Faso dans les industries extractives mis en place en 2015 par le ministère en charge de l'économie et des finances.



Les parties signataires de la convention

AXE 5: FAIRE MIEUX PROFITER LA CMB DES AVANTAGES DE LA COOPERATION REGIONALE ET INTERNATIONALE

V.1. Objectif spécifique 1 : Contribuer à la promotion de l'intégration régionale dans le domaine minier

Cet objectif spécifique concerne la contribution de la CMB au renforcement de l'intégration régionale. Elle veut s'inspirer des expériences des pays miniers et tirer profit de cette coopération.

► Rencontre des acteurs du secteur minier de l'UEMOA

La rencontre annuelle des experts des administrations en charge des mines, des représentants des Chambres des Mines et des structures ITIE des Etats membres de l'UEMOA est une occasion de partage d'informations et de mutualisation des initiatives entre les Etats membres. Lors de la session tenue en décembre 2015, la CMB a partagé avec ses paires ses acquis et perspectives. Elle s'est enrichi des expériences des Chambres des Mines sœurs. La rencontre a fait les constats suivants :

- ◆ révisions perpétuelles par la plupart des pays de l'UEMOA de leur code minier ;
- ◆ absence de communication entre les pays membres au moment de la rédaction de textes législatifs et réglementaires sur le secteur minier ;
- ◆ la lenteur dans l'adoption du code minier communautaire de l'espace UEMOA ;
- ◆ le besoin de renforcement de capacité des administrations minières pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement du secteur des ressources minérales.

► La Fédération des Chambres des Mines de la CEDEAO

La Chambre des Mines du Burkina a fait partie du comité restreint chargé d'élaborer les textes constitutifs de la Fédération des Chambres des Mines de la CEDEAO. Cette dernière a pour mission de faire le plaidoyer pour des politiques efficaces de promotion de l'exploitation minière durable et responsable et d'utiliser les ressources et les capacités des membres pour servir les besoins de ses parties prenantes dans la Communauté. Cette fédération qui regroupe toutes les Chambres des mines et des organisations professionnelles privées du secteur des mines des pays membres de la CEDEAO contribuera sans nul doute à donner plus d'échos aux messages des acteurs privés du secteur minier au niveau régional. L'installation officielle des instances de cette Chambre initialement prévue pour 2015 a été reportée pour 2016. La CMB compte continuer à jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre et la croissance de la structure faitière régionale des mines.



AXE 6 : FAIRE DE LA COMMUNICATION UN PUISSANT OUTIL POUR LA REALISATION DES AXES DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA CMB

Cet axe vise à renforcer les moyens et mécanismes de communication de la CMB afin d'en faire un outil efficace au service de l'institution en général et de la mise en œuvre de son plan stratégique de développement 2014-2018, en particulier.

VI.1. Objectif spécifique 1 : Mettre en place des outils et mécanismes pour une communication efficace

Le secrétariat exécutif de la CMB a veillé à une meilleure circulation des informations entre ses membres. La mise à jour périodique du site web, les bulletins électroniques d'information et l'initiation de la page Facebook, ont contribué à améliorer le partage d'information avec les membres et le grand public de manière générale.

VI.2. Objectif spécifique 2: Assurer une meilleure communication publique sur la CMB et le secteur minier

► Par les médias

Au cours de l'année 2015, les actions de communication de la CMB ont touché des domaines très variés. En effet, elle a poursuivi la réalisation et la diffusion de l'émission **Zoom Mine** produite en collaboration avec la Radiodiffusion Télévision du Burkina. Les thématiques abordées ont été d'un intérêt pour le public.

Dans ses actions d'information sur le secteur, plusieurs émissions radios ont été produites et

diffusées sur les ondes de différentes radios. En exemple, à l'occasion des élections présidentielles, la CMB a initié une émission radio en partenariat avec trois radios privées de la place. Lors de ladite émission, les programmes des différents candidats pour le secteur des mines ont été discutés. Aux émissions radios, il convient d'ajouter les différentes interviews accordées par la CMB aux organes de presse écrites au niveau national et international.

Toutes ces plateformes initiées ont permis d'apporter des clarifications sur les questions du secteur des mines. Elles ont également été des sources importantes d'informations exploitées par des chercheurs et de étudiants.

► Par la formation et la reconnaissance

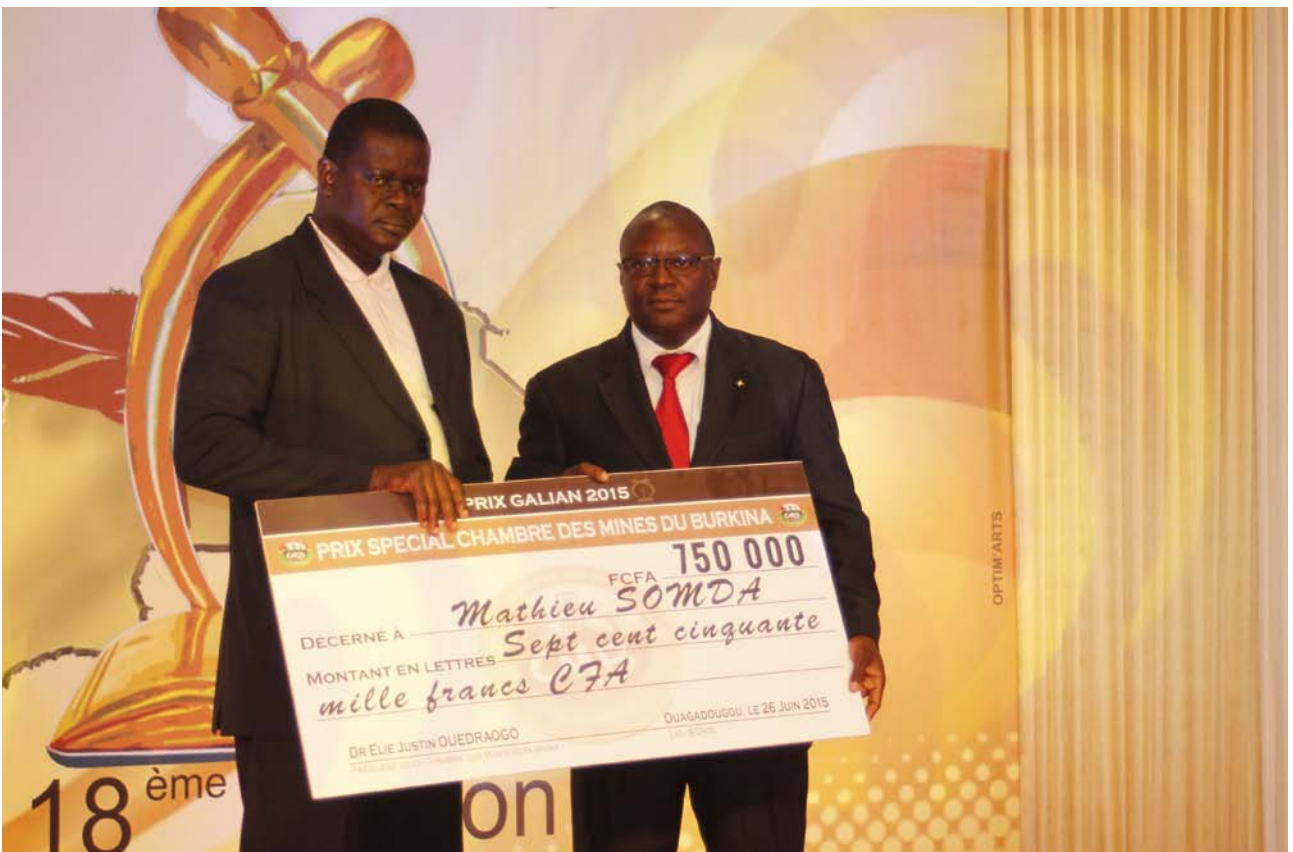
La société minière IAMGOLD Essakane SA, la branche burkinabè de l'Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole (CIM -Burkina) et la CMB ont conjointement organisé une formation au Mining 101 au profit des journalistes issus de différentes presses. Elle avait pour objet de développer et renforcer les compétences des professionnels des médias sur l'univers des mines, afin qu'ils puissent traiter des questions minières avec plus de maîtrise et qu'ils puissent informer plus efficacement les citoyens. Durant deux jours, le formateur venu du Canada a présenté les informations utiles sur le secteur des mines et répondu aux préoccupations des journalistes qui se disent plus aptes à traiter des informations minières.



Une photo de famille des participants à la formation au Mining 101

Lors de l'édition 2015 des prix Galian, la CMB a encore tenu à encourager les meilleures productions médiatiques sur le sujet des mines. Ainsi, le prix de la meilleure œuvre sur les

questions minières est allé à Mathieu Somda, Journaliste à la RTB/ radio pour sa production intitulée « le Bruits des sites d'or ».



Monsieur Ouédraogo Christian remettant au lauréat le prix spécial de la CMB

CONCLUSION

La CMB s'est efforcée en 2015 d'atteindre ses objectifs malgré un climat politique et social assez particulier. En effet, le défi a été de tisser des relations de collaborations avec des nouvelles autorités installées pour une année. La CMB y est arrivée grâce à l'image positive dont elle bénéficie.

Elle a été associée aux différents cadres de discussions sur les questions minières, elle a aussi développé des arguments et fourni des informations pertinentes aux décideurs. Toutefois, le nouveau code minier adopté en 2015 n'a pas pris en compte certaines préoccupations majeures des acteurs privés du secteur des mines.

En dépit de la relative stabilité sociopolitique qui régnait sous la transition politique du Burkina Faso, elle a été une période d'incertitude pour les investisseurs. La CMB s'est trouvée dans

l'obligation de mettre en veille certaines de ses activités. Il convient également de noter la faiblesse du taux de recouvrement des cotisations des membres de la CMB, principales source de financement de la structure.

La CMB partira des avancées notables dans ses initiatives pour les consolider en 2016. Le PSD de la CMB sur lequel le programme d'activités de 2015 a été élaboré montre une convergence de vue entre les acteurs privés du secteur des mines. Tout en servant de base, le PSD est adapté au fur et à mesure de sa mise en œuvre. Dans les mois à venir, la CMB travaillera à renforcer les capacités de ses partenaires de l'Administration publique et à mobiliser ses membres autour des objectifs stratégiques de l'Association. La communication continuera à occuper une place de choix dans les activités.



zooMine  

Votre émission télé sur le secteur minier

SUR LES ANTENNES DE LA TELEVISION NATIONALE DU BURKINA FASO



***DOSSIERS
DES SOCIETES
MINIERES***



nordgold
BISSA

BISSA GOLD

SANTE, EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE DES COMUNAUTES, PREOCCUPATIONS MAJEURES DE BISSA GOLD EN 2015

Présent au Burkina-faso depuis 2009, Bissa gold, une société du groupe de production d'or de classe mondiale, Nordgold, a démarré ses activités d'exploitation minière en 2013 à Sabcé dans la province du Bam, à 85 km de la capitale du Burkina Faso. Nordgold est aujourd'hui un grand investisseur et générateur de revenus dans la sous-région ouest africaine, avec plus de **690 millions de dollars** investis au Burkina-faso depuis 2009. Bissa Gold a payé au titre des taxes et royalties, la somme de 125 millions de dollars et contribué à hauteur de **600 000 de dollars** dans le développement social.

Ayant pris conscience des réalités auxquelles les communautés impactées par son activité sont confrontées, la société minière a pris à bras le corps la question du développement durable de ces dernières à travers un plan de développement communautaire qui comporte plusieurs axes avec pour priorités choisies par les communautés elles-mêmes, la santé, l'éducation et la formation professionnelle.



Remise de matériels médicaux au CSPS de Zandkom

Dans le domaine de la santé, l'appui de Bissa Gold a consisté en 2015, à l'augmentation des capacités sanitaires des différentes structures sanitaires, à savoir les Centres de Santé Promotion Sociale (CSPS des villages de Zandkom, Sabce et de Mafoulou). Ces trois

CSPS ont bénéficié d'équipements médicaux dont entre autre de lits d'hospitalisation, de tables d'accouchement, de tensiomètres et de nombreux autres matériels importants d'une valeur de **huit millions neuf cent cinquante milles (8 950 000) f cfa** suivant les expressions de besoin de leur responsables respectifs.

Le CSPS de Sabcé, lui a reçu en plus, une maternité mobile, équipée, d'une valeur de près de **cinquante millions (50 000 000) f cfa** en renforcement de celle déjà existante.

En matière d'éducation, l'apport de la mine a consisté en la remise de fournitures scolaires aux différentes écoles des communes de Sabcé et de Guibaré, en complément de la part que l'état a octroyé à la rentrée scolaire 2015/2016, soit un cout total de **douze million cinq cent milles (12 500 000) f cfa**. L'école de Gougri à quant à elle, bénéficié de la construction d'une classe complémentaire pour un cout de **six millions trois cent soixante-dix mille cinquante (6 370 050) f cfa** et de la pose de la construction de deux autres classes dans le but de permettre sa normalisation.

Au cours de cette même année 2015, les femmes et les jeunes des villages impactés ont vu leurs capacités se renforcer à travers des formations en tissage et teinture pour les premières et dans des métiers divers (Mécanique, Electricité, Soudure etc...). Soit un total de soixante-six femmes et cinquante-neuf jeunes pour des formations d'un cout global de **41 622 000 f cfa**.

Pour l'année 2016, la mine a entrepris de renforcer son plan de développement communautaire à travers d'autres secteurs, en plus de ceux où elle est déjà engagée.

Zakaridja GNIENHOUN
Chargé de communication



ESSAKANE

LA MINE ESSAKANE INAUGURE LA FOSSE SATELLITE "FALAGOUNTOU"

Essakane, la plus grande mine d'or du Burkina et important acteur économique du pays vient d'inaugurer officiellement une fosse satellite à Falagountou ; le 27 juin dernier sous la présidence du ministre en charge des mines, M. **Boubacar BA** et en présence du président et chef de direction d'IAMGOLD Corporation, M. **Steve Letwin** et de **Donald K. Charter**, président du conseil d'administration d'IAMGOLD. Les communautés locales, les autorités administratives de la Région du Sahel, les responsables de la mine Essakane, les invités de la haute direction de IAMGOLD venus de Toronto, tous étaient réunis pour cette cérémonie officielle qui marque une étape clé dans le projet d'expansion de la mine.

Les travaux d'aménagement et de sécurisation de la fosse satellite " Falagountou" située à 9 kms de l'usine Essakane ont été effectués dans le respect des normes et standards internationaux. Cette fosse vient renforcer les capacités opérationnelles de l'unité industrielle

Essakane. Des études techniques ainsi que des enquêtes auprès des populations ont vu le jour. Les populations habitant dans la zone d'expansion qui ont été déplacées, après consultation, compensation et association à toutes les décisions les concernant.

Dans son mot de bienvenue, le Préfet de Falagountou; **Souleymane Wermi** a indiqué que cet événement est le couronnement des efforts déployés par la mine Essakane pour renforcer sa production et créer un climat favorable aux prestataires et aux emplois locaux. Il a affirmé que la mine a soutenu ses riverains comme le témoigne la réinstallation des communautés affectées par le projet d'expansion et l'appui au financement des Plans Communaux de Développement (**PCD**), avant de féliciter les responsables de la mine qui, malgré la basse conjoncture du moment, sont parvenus à passer de l'étape de l'expansion.



Communautés locales et officiels ont posé devant un camion 785 qui inaugurerait la route minière de la fosse satellite à l'usine

Le représentant de IAMGOLD et Directeur Général de la mine d'or Essakane, M. **Gilles Ferlatte** a souligné dans son allocution que cette inauguration est " C'est d'abord la marque du dynamisme des investissements privés conduits par les IAMGOLD dans la belle région du Sahel burkinabè". La durée de vie de la mine se prolonge ainsi jusqu'en 2025 et M. Ferlatte de poursuivre que « Ce projet qui vise à augmenter la production annuelle d'or, accroîtra, certes, les revenus de la compagnie mais également ceux du Gouvernement du Burkina Faso qui est propriétaire à 10%. De plus, ce projet aura des impacts positifs sur toute sur l'économie régionale, notamment par la création de nouveaux emplois ».

Modification du plan initial de développement et d'exploitation de la mine

Ce projet d'expansion de la mine Essakane vise à :

- augmenter la capacité d'extraction minière de **32 Mt / an à 56,5 Mt / an** pour alimenter l'usine. Ceci requiert une extension de la fosse principale vers le Nord et la réalisation d'une fosse satellite appelée « Fosse Falagountou »

qui a nécessité la construction d'une route minière entre le présent site minier et la fosse satellite.

- renforcer le débit de traitement global de l'usine de **9 Mt / an à 10,8 Mt / an**, en doublant le débit de broyage de celle-ci.

En février 2012, IAMGOLD annonçait officiellement son intention d'aller de l'avant avec le projet d'agrandissement de la mine d'Essakane. Une étude de faisabilité de ce projet avait déjà été initiée par IAMGOLD en 2010. Par arrêté ministériel 12/237 du 17 octobre 2012, le ministère en charge mines autorisait Essakane SA à une modification de son plan initial de développement et d'exploitation de la mine Essakane.

En cette année 2015, la mine Essakane a déjà 5 ans de production, l'histoire d'un acteur fort dans le paysage économique burkinabè. Pour le développement du projet d'expansion, la mine bénéficie du soutien social des communes locales de la commune hôte qui est Falagountou.



ROXGOLD

ACTIONS DE ROXGOLD SANU EN 2015

Roxgold Sanu SA est l'une des 3 filiales de Roxgold Inc., une société canadienne d'exploration et d'exploitation minière cotée à la Bourse de Toronto. Roxgold Inc. est très active au Burkina Faso où elle détient plusieurs permis de recherches, mais sa priorité en 2015 fut le développement de la mine d'or de Yaramoko, située à une distance d'environ 225 km au sud-ouest de Ouagadougou, dans la province des Balé.

Le projet de Yaramoko bénéficie d'un avantage non négligeable : Les réserves d'or ont été établies comme étant de 809 870 onces à 15,8 g/tonne et de 277 880 onces à 10,26 g/tonne. A un taux de récupération métallurgique estimé à 96,9%, Roxgold Sanu SA devrait facilement produire plus de 100 000 onces (3,1 tonnes) d'or par an sur une dizaine d'années.

L'an 2015 a été une année charnière pour Roxgold. En effet, Roxgold Sanu SA s'est vu octroyé un permis minier le 30 janvier 2015 et sa Convention Minière a été approuvée en Conseil des Ministres le 28 mai de la même année. Immédiatement après, les banques Société Général et BNP-Paribas ont approuvé un prêt de 75 Millions de dollars sur les USD 110 millions nécessaires à la construction de la mine, les actionnaires ont avancé le reste. Notons que parmi les actionnaires importants, on compte la Banque Mondiale au travers de sa filiale SFI/IFC



qui participe à hauteur de 15 millions de dollars dans le projet.

Divers sous-traitants ont été appelés dans le cadre de la construction qui devrait durer une année et se terminer à la fin du 2e trimestre de 2016. Durant cette période qui a impliqué la création de plusieurs centaines d'emplois

temporaires, dépassant les 850 personnes par moments, Roxgold s'est préparée pour la phase de production en formant des jeunes de la commune et en s'impliquant encore plus dans les activités de développement social de la communauté avoisinante.

En effet, se targuant d'être une société citoyenne et en appliquant sa politique de responsabilité sociétale, Roxgold s'est investie, en 2015, dans divers projets sociaux en faveur des populations locales, depuis son implantation à Bagassi. A ce titre, elle a :

1. Octroyé un groupe électrogène au CMA de Boromo ;
2. Financé bon nombre d'événements et manifestations communales ;
3. Payé les études tertiaires de 35 jeunes, issus majoritairement de la localité (20 au Centre de formation professionnelle de Ziniaré et 15 à l'institut UI2M à Ouagadougou) ;
4. Financé le reboisement de la commune avec plus de 25 000 arbres plantés ;
5. Réfectionné le système d'irrigation du Barrage du village de Sipohin ;
6. Financé l'amélioration du système adduction d'eau de Bagassi
7. Financé l'aménagement de 12 hectares de terres cultivables pour les personnes affectés par le projet ;
8. Lancé la construction d'une salle d'hospitalisation et l'approvisionnement en énergie photovoltaïque du CSPS de Bagassi.
9. Payé la formation des femmes de la localité pour la production de savon et du soubala ;

Ainsi 2015 a été pour Roxgold l'année de tous les investissements. En effet, il est estimé qu'au jour de la première coulée d'or, Roxgold aura investi en tout plus de 180 millions de dollars, soit plus de 103 milliards de FCFA, au Burkina Faso pour réaliser ce projet minier qui bénéficiera non seulement à ses actionnaires et employés mais aussi à l'Etat Burkinabè et aux communautés.



SEMAFO

TRANSFERT DE COMPETENCES A SEMAFO : LES NATIONAUX DE LA PREMIERE PROMOTION SONT PRETS A PRENDRE LE RELAIS.

Le jeudi 26 novembre 2015, la Société d'Exploitation Minière d'Afrique de l'Ouest (SEMAFO) a organisé sur son site de Mana, **une cérémonie de remise des diplômes à 10 employés burkinabè**. Ces cadres nationaux viennent de boucler deux années de formation **à l'interne sous la tutelle de leurs responsables hiérarchiques qui sont des expatriés**. Ils ont été **outillés dans le domaine de la gestion afin de pouvoir occuper des postes de responsabilité élevés au sein de la mine Mana**.

individualisées.

Après deux années d'apprentissage, de mise en situation, d'évaluation, les filleuls ont été évalués par leurs parrains et sont jugés prêts à « voler de leurs propres ailes ». Les diplômes qui leur ont été décernés attestent de leur capacité et compétence à assurer les responsabilités de direction dans leurs secteurs respectifs.

Dr Elie Justin OUEDRAOGO, Président du Conseil d'Administration de SEMAFO, affirme



Issus de la première promotion du plan de relève nationale de la SEMAFO, ces employés sont bénéficiaires d'un programme qui s'inscrit dans une dynamique de remplacement progressif et méthodique des expatriés par des nationaux aux postes de gestion. Le but de ce programme est de permettre le perfectionnement des connaissances et développement des compétences des nationaux qui occupent déjà des postes de responsabilité dans la mine.

Leur programme de formation a porté sur 17 modules de formation, des rencontres individuelles, des rencontres en groupes de discussion, des rencontres conjointes parrains/participants, et des séances de coaching

avec satisfaction que « ce programme est le bienvenu car il a été accueilli avec enthousiasme par l'ensemble du personnel qui avait émis ce vœu dès le démarrage de la mine. Il fallait cependant procéder par étapes car l'important n'était pas de nationaliser les postes pour les nationaliser, mais d'avoir des hommes compétents aux différents postes ».

Le programme du plan de la relève nationale se poursuit. La deuxième cohorte commencera sa formation courant 2016. L'ambition de la SEMAFO, affirmée par le Vice-président des ressources humaines, monsieur Alain MELANSON, c'est « qu'on obtienne dans quelques années, des mines qui soient majoritairement opérées par des employés nationaux ».

137 MILLIONS INVESTIS POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DES POPULATIONS RIVERAINES DE LA MINE D'OR D'INATA.

Ce sont les domaines de la santé, de l'hydraulique, de l'éducation et de la formation professionnelle qui ont été privilégiés par la Fondation Avocet pour le Burkina au cours de l'année 2015.

Hydraulique. La FAB a inscrit le secteur de l'hydraulique dans ses actions prioritaires. A ce titre, elle a réalisé 05 forages d'eau à motricité humaine et réhabilité 11 autres dans les 06 villages riverains de la mine. Ces réalisations ont permis à 90 % de la population riveraine



Coupure du ruban (Gouverneur au centre)

Santé. Désormais c'est dans un dispensaire en matériaux définitifs et qui répond aux normes nationales que les populations de l'aire sanitaire de Tiahiguel recevront leurs soins. Cette infrastructure composée de salles d'attente, de consultation, de soins, d'hospitalisation, dotée d'un bureau, d'un magasin, d'un dépôt de médicaments essentiels génériques et d'un bloc de latrines douches.

Outre le village de Tiahiguel, les villages de Gomdé et de Filio ont bénéficié respectivement d'une maternité avec un bloc de latrines douches et d'une salle d'hospitalisation. En rappel, le village de Gomdé dispose d'un dispensaire offert en 2013 par la Fondation Avocet pour le Burkina.

Toutes ces formations sanitaires ont été électrifiées à l'énergie solaire et ont bénéficié d'une dotation en matériel médico-techniques de composés de lits d'hospitalisation, de tables de consultation et d'accouchement, d'armoires, etc. **Coût : 61 474 209 F CFA**

d'avoir accès à l'eau potable, selon les critères définis par le Programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement. **Coût : 30 536 000 F CFA**

Education et Formation professionnelle.

Dans ce domaine, la FAB a financé la construction de 02 salles de classes supplémentaires dans les villages de Filio et Tiahiguel, d'un centre d'alphabétisation dans le village de Sona. En outre, 09 salles de classes ont été électrifiées à l'énergie solaire dans les 06 villages riverains afin d'encourager et de faciliter les cours du soir pour adultes notamment. Plus de 150 jeunes de la province du Soum ont obtenu leur permis de conduire automobile grâce à l'opération spéciale financée par la FAB. **Coût : 45 391 000 F CFA**

Au total, ce sont **137 401 209 F CFA** qui ont été investis dans le Développement Durable au profit des Communautés riveraines de la mine d'or d'Inata au cours de l'année 2015.



SOMITA

NORDGOLD TAPARKO ACCROÎT L'OFFRE ÉDUCATIONNELLE

L'éducation est comme la santé et l'autonomisation socioéconomique des populations, l'un des axes clés de la responsabilité sociétale de Nordgold en direction des communautés. L'objectif du groupe est d'investir dans ces domaines considérés comme étant le moteur du développement.

C'est pourquoi, chaque année, des actions sont réalisées en appui au Gouvernement et en faveur des couches sociales riveraines pour rendre disponible et améliorer l'offre éducative dans des zones où le besoin pour les enfants de se former à l'école ne rime pas toujours avec présence de commodités requises. C'est donc pour répondre à ce vaste challenge que la compagnie a, après le village de Taparko, construit en 2015, une école primaire aussi pour Nagbingou.



Vue d'ensemble de la nouvelle école

D'un coût global de près de 52 000 USD, c'est une infrastructure de trois classes, un magasin, un bureau et des latrines entièrement équipée de tables blanches et d'armoires qui a été réalisée pour cette population dont les enfants suivaient les cours sous des pailotes les exposant aux intempéries de toute sorte occasionnant un taux d'abandon scolaire allant jusqu'à plus de 70%.

En effet, les pailotes recevaient une quarantaine d'élève ce qui est très en deçà de l'effectif normal pour un cycle de trois classes et la raison principale évoquée par les parents d'élèves était l'absence d'infrastructures adéquates. Avec cette réalisation, de l'avis de la Directrice, le taux de scolarisation va sans aucun doute s'améliorer avec un effectif annuel qui avoisinera 200 élèves pour les trois classes et la possibilité de mettre en place un programme

d'alphabetisation également. L'exemple de l'école construite aussi par la mine à Taparko quelques années avant nous renforce dans cet espoir car actuellement, ce sont environ 350 élèves qui fréquentent annuellement et de façon assidue cet établissement.

Il faut dire que l'aboutissement de ce projet est la résultante de concertation et d'ajustement participatifs instaurés entre la mine et les potentiels bénéficiaires à travers le cadre de concertation mis en place pour entretenir une communication franche et transparente avec toutes les parties.

A côté de cette œuvre majeure, d'autres projets ont également été financés et réalisés par Nordgold Taparko en 2015 dans les domaines de la santé, de l'eau potable et de l'autonomisation économique par l'appui financier aux associations, ONG et institutions au niveau départemental et provincial.

Il s'agit notamment de la réhabilitation de la maternité de Yalگو, de la construction de quatre logements de type F3 pour les CSPS de Nagbingou et Yalگو, de

la dotation en médicaments contre les cas de paludisme sévère au profit de quatre CSPS pour une prise en charge gratuite des femmes enceintes et des enfants de 0 à 5 ans, de la réhabilitation des 12 forages de Taparko, de la construction d'un forage à Kario.

En termes de chiffres en 2015, ce sont au total 178 000 USD qui ont été investis par la compagnie dans les projets sociaux. A cela, il faut noter que la mine assure de manière permanente la maintenance des deux ambulances neuves qu'elle a offertes aux départements de Bouroum et Yalگو et ce depuis des années.

Nestor BOULOU

Chargé relations communautaires Nordgold Taparko

ENDEAVOUR MINING

LE TRIOMPHE DU DIALOGUE POUR UNE EXPLOITATION MINIÈRE APAISÉE A KARMA



Photo 12/11/15 : Le Ministre des Mines Boubacar Ba posant avec les membres du CSL

L'année 2015 a annoncé ses couleurs à Karma comme dans d'autres mines, par une crise communautaire, qui a conduit à l'arrêt de ses travaux de construction. Fort heureusement il y avait des Hommes, des valeurs et des institutions fortes pour oser relever le défi de cette crise. Ainsi plusieurs concertations et actions ont été lancées par entre autre, le projet Karma, le gouvernement au niveau central comme au niveau décentralisé, les coutumiers, les religieux et la presse aboutissant pour la grande satisfaction de tous, à la signature d'un accord tripartite Gouvernement – Cheik de Ramatoulaye – Mine.

La reprise des activités de la mine a été salubre pour tous et a permis les activités et résultats en encadré, pour 2015. C'est confiant et rassuré du soutien des différentes parties prenantes que le projet Karma annonçait en fin d'année, son premier lingot pour le premier trimestre 2016.

• Communication, Environnement et relations communautaires

- o 14 Janvier 2015, saccage du site de Karma
- o 13 Mai 2015, Gestion des déchets issus du saccage, et nettoyage du site
- o 15 Juin 2015, signature de l'accord tripartite et reprise des activités
- o 15 Août 2015 : mise en place au niveau local d'un nouveau Comité de Suivi et de Liaison Communautaire fort de 80 membres
- o 3 Septembre 2015 : 3ème campagne de reboisement avec 2000 arbres plantés dans la commune de Namissiguima

o 12 Septembre 2015 : lancement au niveau national du Forum de Stabilité regroupant 25 membres de compétences diverses.

o Septembre, Octobre 2015 : 8 Arbres à palabres organisés avec les collectivités touchées par le projet.

o 12 Novembre 2015 : Le ministre des Mines et de l'Energie préside à Namissaguima, la première rencontre du CSL, et visite ensuite la mine et des notabilités de la région.

o Décembre 2015 : visite du site par les membres du CSL

• Compensations et mesures d'accompagnements

- o Environ 370 hectares de terres relocalisées depuis 2015,
- o 273 000 000 FCFA payés en 2015 par le projet en compensation, soit 150 millions pour les terres et 123 millions pour les terres.
- o 27 345 815 FCFA comme mesure d'accompagnement (semences, engrais et labour) pour les terres compensées
- Emplois et impact économique
- o 44 836 250 FCFA investis dans les projets communautaires
- o 19 889 298 000 FCFA investis au Burkina Faso en 2015
- o 1 668 044 046 FCFA traités avec les commerçants de Ouahigouya
- o 755 employés actifs et 23 journaliers avec plus de 70% provenant de la région dont 35% en provenance des villages impactés.

Dieudonné TINDANO/ Communication KARMA



ITIE - BF

TRANSPARENCE DANS LE SECTEUR MINIER

Le 5^e rapport ITIE-BF partagé avec les communautés des zones minières

Il est reconnu que les conflits entre acteurs du secteur minier proviennent généralement du manque ou de l'insuffisance de l'information sur l'exploitation minière. Pour ce faire et comme chaque année, le Secrétariat Permanent de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives du Burkina Faso (SP/ITIE-BF) a organisé des sorties de partage du contenu de son 5^e rapport couvrant l'année 2013 dans les zones minières du pays.

Cet exercice de partage des informations contenues dans les rapports ITIE-BF communément appelé « dissémination des rapports ITIE » a concerné une douzaine de zones abritant des sites de sociétés minières industrielles. Il s'agit des communes de Zabré, Réo, Niankorodougou, Yalgo, Gorom-Gorom, Tongomael, Sabcé, Batié, Namissiguima, Yaho, Gogo et Mongtedo.

structures technique de ministères dont la Direction Générale des Mines de la Géologie et des Carrières (DGMGC) du Ministère en charge des mines, le Bureau Nationale des Evaluations Environnementales (BUNEE) du ministère en charge de l'environnement, la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) du ministère en charge de l'administration territoriale. L'équipe pluridisciplinaire était également composé de la société civile notamment le Réseau National de Lutte Anti-corruption, l'Association des femmes du secteur Minier du Burkina et la coalition nationale «Publiez Ce Que Vous Payez» qui sont toute deux, membres du Comité de Pilotage de l'ITIE-BF.

Informez les populations sur la chaîne des valeurs de l'industrie extractive



La dissémination qui s'est déroulée au cours de la période allant du 1^{er} février au 13 mai 2016, a été assurée par une équipe pluridisciplinaire composée de techniciens du SP/ITIE-BF et de

La dissémination des rapports ITIE est une exigence de la Norme ITIE, considérée comme une Norme Internationale de bonne gouvernance dans le secteur des industries

extractive. Selon l'Exigence 7.1 de la Norme ITIE, les contenus des rapports ITIE doivent faire l'objet de large diffusion auprès des citoyens du pays qui met en œuvre l'initiative. Il s'agit d'informer les populations sur toute la chaîne des valeurs de l'industrie extractive du pays c'est-à-dire, du processus d'octroi des permis, autorisations et titres miniers à l'utilisation des recettes provenant de l'exploitation des ressources minières en passant par le suivi des quantités de production de minerais, la collecte des revenus (paiements des sociétés minières aux régies financières de l'Etat), le transfert des recettes minières aux entités territoriales.

Implication des radios de proximité pour un large écho

La dissémination a consisté à rencontrer dans chaque commune visitée, une soixantaine de personnes provenant de structures déconcentrées de l'Etat (Environnement, Impôts, Trésor, Enseignement de base et secondaire, Administration territoriale, agriculture, élevage), d'ONGs, d'associations, d'Organisations de la société civile (OSC) au niveau local, de sociétés minières des zones traversées, de confessions religieuses etc. Au total, près de 750 personnes ont été directement touchées par ces séances d'information, de communication et de sensibilisation sur l'ITIE-BF et le contenu de son 5^è rapport couvrant l'année 2013. Au delà des personnes directement touchées, les rencontres ont été couvertes par les radios locales des zones traversées donnant ainsi un très large écho aux informations distillées à l'endroit des populations du Sud-ouest, des Cascades, de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Nord, du Centre-Nord, du Sahel, du Centre-Est, du plateau central et du Centre-Sud.

Le 5^è rapport ITIE-BF en bref

Le 5^è rapport ITIE-BF a été élaboré par le cabinet britannique Moore Stephens, choisi par le Comité de Pilotage de l'ITIE-BF suite à un avis d'appel d'offre international. Le cabinet a d'abord fait une étude pour savoir quelles sont les sociétés minières à prendre en compte et quels sont les impôts, droits et taxes à mettre dans le rapport.

L'étude a retenu 29 sociétés minières dont la totalité des paiements représente 99,59% de toute la contribution du secteur minier au budget de l'Etat en 2013.

En plus de ces 29 sociétés et dans un esprit de transparence, l'Etat a déclaré les paiements faits par les autres entreprises minières (carrières, comptoirs, sociétés de recherches). Le total des paiements de ces entreprises ne représente que 0,41% de la contribution totale de l'ensemble des sociétés minières au budget de l'Etat en 2013. Le 5^è rapport ITIE-BF révèle que la production d'or a été de 32,99 tonnes en 2013 contre 30,17 tonnes en 2012 soit une augmentation de 2,82 tonnes. La production de zinc est de l'ordre de 44 742 tonnes de zinc brut (concentré de zinc) en 2013. En termes de recettes minières, le gouvernement a déclaré avoir reçu des 29 sociétés minières, un montant total de 197 320 374 640 francs CFA. En outre, les sociétés minières ont eu à effectuer en 2013, des paiements sociaux dans le cadre de la réalisation de projets de développement au niveau local dont le montant s'élève à 2 648 268 214 FCFA.

Kimséninga SAVADOGO

Chargé de l'Information et de la Communication du SP/ITIE-BF





PUB

Bolloré Africa Logistics devient
BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS

QUATRE MÉTIERS, UNE MARQUE UNIQUE

Bolloré Transport & Logistics est le fruit du rassemblement de quatre activités historiques du Groupe Bolloré. Bolloré Ports, Bolloré Logistics, Bolloré Railways et Bolloré Energy sont quatre métiers et savoir-faire qui travaillent aujourd'hui de concert pour satisfaire les besoins de leurs clients.

Vos interlocuteurs habituels demeurent pleinement engagés à vos côtés et mettent en œuvre des solutions génératrices de performance pour votre logistique internationale.





CFAO EQUIPMENT : de grandes marques à votre service !



DAF



Matériel BTP
JCB



Groupes électrogènes
de 13 à 2250 Kva
JCB



Chariots élévateurs
TOYOTA EQUIPMENT

BRIDGESTONE
Your Journey. Our Passion

**FOR TOUGH, LONG-LASTING,
HIGH-PERFORMANCE TIRES**

CHOOSE THE WORLD'S No.1

| | | | | | | |
|---------------|---------------------|--------------------|----------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| VUT Grader | VHS Mobile Crane | VCMS Port Equip | VLTS Articulated Dumper | VSDL Wheel Loader | VSMS Underground | VREP Rigid Dumper |
|---------------|---------------------|--------------------|----------------------------|----------------------|---------------------|----------------------|

Pneus OTR
BRIDGESTONE



CFAO
EQUIPMENT

OUAGADOUGOU : Tél. : 25 49 88 00

BOBO-DIOULASSO : Tél. : 20 97 12 46

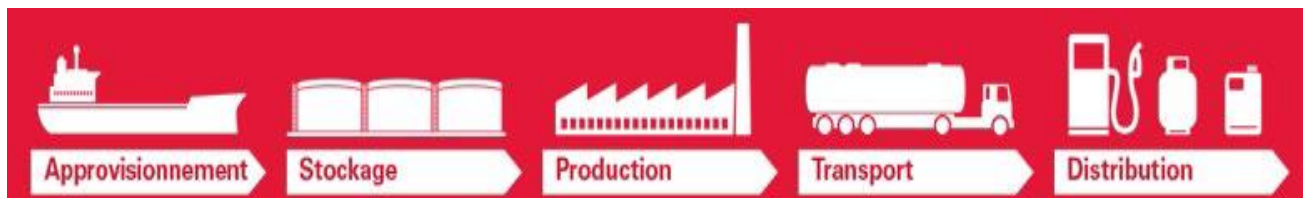
www.cfaomotors-burkinafaso.com



www.facebook.com/cfaomotorsburkinafaso



VOTRE PARTENAIRE ÉNERGÉTIQUE
DE CHOIX EN AFRIQUE



A propos d'Oryx Energies

Nous sommes une société suisse qui a su, en près de 30 ans, s'adapter et répondre à l'évolution des besoins en énergie. Nous sommes fiers de l'étendue de l'expérience, des connaissances et de l'expertise accumulées en répondant aux besoins de plus de vingt pays d'Afrique subsaharienne. Nous fournissons, stockons et distribuons des produits pétroliers et gaziers qui répondent aux besoins de consommateurs et d'acteurs industriels et miniers dans toute l'Afrique subsaharienne, y compris les carburants, le gaz, les lubrifiants, le bitume et un service d'assistance à la clientèle.

Contactez-nous au BURKINA : ZI Kossodo Ouaga Tél 25 35 56 70 / Bobo 20 97 79 75

Pour découvrir plus, visitez notre site web: www.oryxenergies.com



CIMENT ELEPHANT



[CERTIFIÉ ISO]

PRESENTATION

CIMFASO, filiale du consortium CIM METAL GROUP est une société anonyme de droit burkinabè créée à l'initiative de Monsieur Inoussa KANAZOE, PDG de KANIS INTERNATIONAL et CIM METAL GROUP et de son associé Moussa KOANDA.

Messieurs Inoussa KANAZOE, et Moussa KOANDA dans leur volonté de contribuer à l'essor économique et social du continent et particulièrement du Burkina Faso, se sont lancés dans un vaste chantier d'industrialisation à travers la construction de la cimenterie CIMFASO. CIMFASO est une entreprise citoyenne qui génère plus de 200 emplois directs et indirects. Elle est de par son activité, une source de revenus pour l'Etat par le paiement des Impôts et taxes.

CIMFASO ambitionne d'être un opérateur de référence dans la fabrication de ciment avec une production annuelle d'un Million (1 000 000) de tonnes extensible à un Million deux cent mille (1 200 000) tonnes de ciment de très haute qualité répondant aux normes en vigueur.

UNE GAMME DIVERSIFIEE DE PRODUITS

CIMFASO propose une gamme variée de ciment de qualité supérieure répondant aux normes technologiques internationales en vigueur. Elle ambitionne d'être un opérateur de référence dans le domaine de la construction, secteur stratégique pour un Burkina émergent, un acteur professionnel et compétitif.

En plus de la qualité des produits basée sur une expertise avérée, elle met l'accent sur l'innovation du marché burkinabè avec une diversification de l'offre en ciments :

CEM II 32.5 (sac couleur verte) :

Ciment type portland conforme à la norme burkinabè NBF 02-013.2009 . La présence dans ce type de ciment d'une faible quantité de sulfate de calcium assure la régularité de la prise. Il est conseillé dans la réalisation de béton de classe de résistance allant jusque 30 Mpa à 28 jours, à la réalisation de bétons courant, armés ou non et de mortier.
Plus adapté au dallage, chapes, montage de murs, enduits de façade, carrelages, fondations superficielles.

CEM I 42.5 (sac couleur rouge) :

Ciment type portland conforme à la norme burkinabè NBF 02-013.2009 appartenant à la classe des résistances 42.5, et présentant une résistance à court terme ordinaire. Ce type de ciment est utilisé pour les ouvrages en béton armé ; centrales thermiques ; routes et autoroutes ; génie civil industriel, préfabrication et béton manufacturé.



- Equipement de Protection Individuelle
- Consommables Electriques
- Matériel Topographique





Chambre des Mines du Burkina

La Mine de A à Z

► Entretien



► Actu Mines



► Point de vue



► Cours des Matières Premières



Petmos +226 7648 4703

Rendez-vous mensuel sur le secteur des mines avec la Télévision



HAVAS AFRICA
BURKINA FASO



- Stratégie Media
- Hors Media
- Événementiel
- Digital
- Étude
- Conseil
- Pige

Tel : +226 25 49 30 89
f havasafricaburkina
www.havas.fr

L'HISTOIRE EST EN MARCHÉ, ÉCRIVONS ENSEMBLE LA VÔTRE

- HAVAS AFRICA BURKINA FASO, avec un hub central dédié à l'Afrique basé à Paris, est une filiale du groupe
- HAVAS, un des plus grands Groupes mondiaux de publicité et conseil en communication, présent dans plus de 100 pays.

NOS VALEURS AJOUTÉES, UNIQUES AU BURKINA FASO

- Un pôle d'experts ayant plus de 20 années d'expérience en communication en Afrique
- Leader de la pige au Burkina Faso
- Une expertise historique dans l'achat d'espace media à l'échelle internationale
- Un même interlocuteur pour une campagne de communication panafricaine
- Un pôle digital intégré, géré via le Hub entre Paris et Dakar : la garantie d'avoir la meilleure expertise du marché et les meilleurs outils, à moindre coût

ILS NOUS FONT CONFIANCE

AIRTEL ■ AMBASSADE DE FRANCE ■ ASECNA ■ BARAJI ■ BOA ■ BOLLORE ■ CANAL+ ■ CBB ■ CGE ■ CHAMBRE DES MINES ■ CIM-BURKINA ■ EMIRATES ■ GA ■ IAMGOLD ESSAKANE SA ■ ICI SANTE ■ INSTITUT FRANÇAIS ■ JUMBO ■ LACTALIS ■ MABUCIG ■ ONUSIDA ■ ORABANK ■ SAHAM ■ SAHARA MINING SERVICES ■ SAPHYTO ■ SOCIETE GENERALE ■ SOGEA SATOM ■ SONAR ■ TOTAL ■ TURKISH AIRLINES



VOTRE CONCESSIONNAIRE CAT EN AFRIQUE DE L'OUEST

Toujours plus proches pour vous accompagner toujours plus loin

>>> LA FORCE DE NOTRE RESEAU



- BENIN
- BURKINA FASO
- COTE D'IVOIRE
- GAMBIE
- GUINEE
- GUINEE BISSAU
- LIBERIA
- MALI
- MAURITANIE
- NIGER
- SENEGAL
- TOGO

>>> L'EXPERTISE DE NOS EQUIPES

■ NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Construction & Forêt · Mines · Energie & Transport · Equipement Industriel ·

■ NOTRE SAVOIR-FAIRE

Formation · Contrats de Service · Conseil & Support Technique · Financement · Occasion · Location · Nouvelles Technologies ·

BUILT FOR IT.

VISITEZ-NOUS SUR JAELMAS.COM

© 2015 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, BUILT FOR IT, leurs logos respectifs, la couleur «Caterpillar Yellow» et l'habillage commercial «Power Edge» ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.

Burkina Equipements



MEMBRE DU RESEAU

JA Delmas



CMA CGM

INLAND SERVICES



CCIS BURKINA FASO : OFFRE DE SERVICES



■ TRANSPORT

- › Aérien : import et export
- › Maritime : import et export
- › Terrestre : national et international, par rail ou par route
- › Livraison en ville ou sur site



■ ENTREPOSAGE

- › Tierce détention
- › Gestion de stock et entreposage de marchandises
- › Emballage et conditionnement
- › Fumigation



■ OPERATIONS DOUANIERES & TRANSIT

- › Transit import au port de déchargement (Abidjan, Tema, Lomé, Cotonou)
- › Formalités douanières de mise à la consommation
- › Admission temporaire, exonération, passavant
- › Formalités export

CONTACTS - BURKINA FASO

| | | | |
|---------------------------|--------------------|-------------------|----------------------------|
| Frantz Sullivan MAYABOUTY | Directeur Général | +226 76 49 49 49 | oud.fmayabouty@cma-cgm.com |
| Boukaré KORNGHO | Responsable Projet | +226 74 35 30 30 | oud.bkorgho@cc-inland.com |
| Donald DABRE | Commercial | +226 77 65 60 38 | oud.ddabre@cc-inland.com |
| Philippe ZONGO | Logisticien | + 226 76 83 42 42 | oud.pzongo@cc-inland.com |



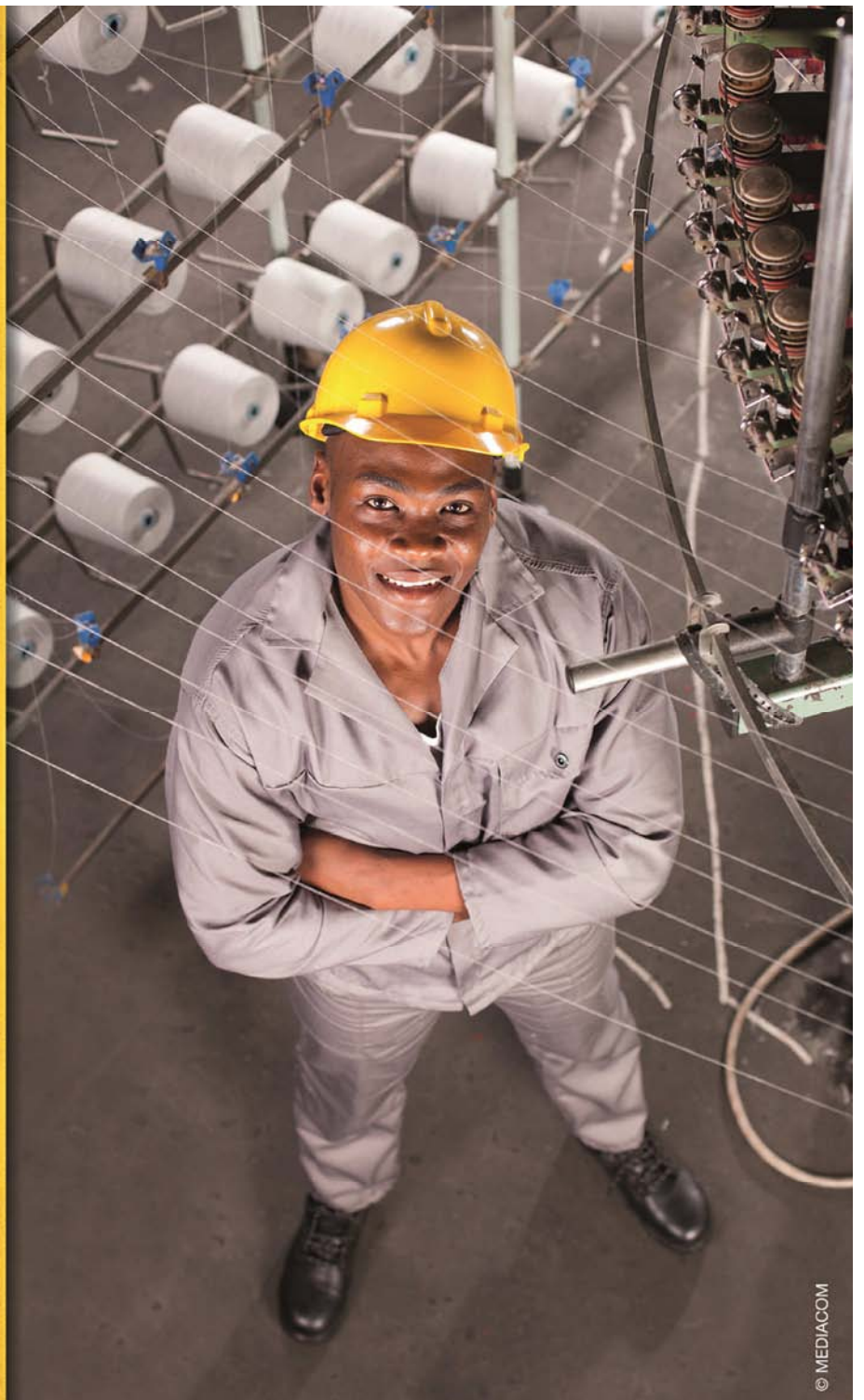
Exterhum Africa

**Des professionnels
pour l'optimisation
de la gestion de
vos ressources
humaines**

- ✓ Recrutement
- ✓ Location de main d'œuvre
- ✓ Conseil en gestion RH
- ✓ Gestion de conflits sociaux
- ✓ Audits RH
- ✓ Formations

EXTERHUM AFRICA
10 BP 13 654 Ouaga 10
Burkina Faso
(+226) 25 33 36 40
contact@exterhumafrica.com

www.exterhumafrica.com



© MEDIACOM

— **EXTERHUM AFRICA** —
**FOURNISSEUR
DE TALENTS**



TOTAL MINING SOLUTIONS

A modular and global service offer

www.total.bf

Énergisons la vie. Chaque jour



CAP Mining



Cabinet de Conseil
d'Accompagnement et de Promotion
des Opérations Minières

Tél: (+226) 74 66 89 95
01 BP 2250 Ouagadougou 01
B U R K I N A F A S O
Email: info@capmining.com



FORMATIONS

- Ressources humaines
- Externalisation de la comptabilité
- Amélioration des performances des organisations
- Réseautage
- Appui conseil dans le domaine minier
- Communication
- Fiscalité
- Renforcement des capacités

www.capmining.com

ADHERER A LA CHAMBRE DES MINES DU BURKINA

1- INFORMATIONS

Les membres titulaires sont ceux qui sont détenteurs d'un titre minier relatif à la prospection, la recherche ou l'exploitation conformément au Code minier du Burkina Faso. Ils se répartissent selon les catégories suivantes :

- Les membres titulaires de la catégorie A : détenteurs d'un permis d'exploitation industrielle de grande mine et en phase de production commerciale ;

-- Les membres titulaires de la catégorie B : détenteurs d'un permis d'exploitation industrielle de grande mine en phase de construction ; -

- Les membres titulaires du groupe C : détenteurs d'un permis d'exploitation industrielle de petite mine et/ou d'une autorisation d'exploitation permanente de carrières et/ou d'un permis de recherche ;

- Les membres titulaires de la catégorie D : détenteurs d'un permis d'exploitation artisanale semi mécanisée et/ou représentants d'associations ou coopératives de détenteurs d'autorisation d'exploitation artisanale traditionnelle ou d'autorisations de prospection.

Les membres associés sont les sociétés de géo-services directement et exclusivement impliquées dans les activités géologiques et minières au Burkina Faso et les comptoirs d'achat d'or.

Sont également membres associés, les Ministères chargés respectivement des mines, des finances, de l'environnement.

Les membres affiliés sont les personnes

physiques ou morales qui fournissent des biens et services au titulaire d'un titre minier sans accomplir un acte de production ou de prestation de services se rattachant aux activités principales du titulaire du titre minier.

2- DROITS D'ADHESION

Les droits d'adhésion sont payables en un versement unique en fonction de la catégorie des membres dans un délai de quarante cinq (45) jours à compter de la notification au candidat que sa candidature a été retenue.

3- COTISATIONS ANNUELLES

En plus des droits d'adhésion, tout membre de la CMB est soumis au paiement d'une cotisation annuelle dont le montant est modulé selon les catégories des membres.

Pour toute information : contacter nous au

Tél : (+226) 25 36 19 35

01 BP 126 Ouagadougou 01

BURKINA FASO

cmb@chambredesmines.bf

www.chambredesmines.bf

REPertoire DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES MINES DU BURKINA

MEMBRES TITULAIRES

Catégorie A

Ceux qui sont détenteurs d'un titre minier relatif à la prospection, la recherche ou l'exploitation conformément au Code minier du Burkina Faso et en phase de PRODUCTION commerciale.

SMB SA

(AVOCET MINING - Inata)

01 BP 3422 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 08 65
www.avocet.co.uk

BISSA GOLD SA

(NORDGOLD - Sabce)

11 BP 1229 CMS Ouaga 11
Tél : (+226) 25 37 43 47
www.nordgold.com

SEMAFO BF S.A

(SEMAFO - Wona)

01 BP 390 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 26 78
www.semafo.com

BURKINA MINING COMPANY

(Youga)

08 BP 11197 Ouaga 08
Tél : (+226) 25 36 10 80

SOMITA

(NORDGOLD - Taparko)

01 BP 2509 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 37 55 91/93/94/95
www.nordgold.com

NANTOU MINING SA

(BLACKTHOM RESOURCES-GLENCORE

INTER - Perkoa)

Tél : (+226) 25 30 01 16

KALSAKA MINING

(AMARA MINING - Kalsaka, Séguénéga)

01 BP 2522 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 31 06 06

ESSAKANE S.A

(IAMGOLD CORPORATION - Essakane)

01 BP 1639 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 91 44/25 42 87 00
www.iamgold.com

RIVERSTONE RESOURCES KARMA GOLD SA

(ENDEAVOUR MINING - Karma)

01 BP 1324 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 34 62 97

ROX GOLD SANU SA

(ROXGOLD - Bagassi)

01 BP 4861 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 13 57
www.roxgold.com

Catégorie B

Ceux qui sont détenteurs d'un titre minier relatif à la prospection, la recherche ou l'exploitation conformément au Code minier du Burkina Faso et en phase de CONSTRUCTION.

GRYPHON SA (GRYPHON MINERALS - Niankorodougou)

01BP1334 ouaga 01
Tél : (+226) 25 37 51 99
www.gryphonminerals.com.au

AMPELLA MINING GOLD SARL

01 BP 1621 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 80 77
www.ampella.centanin.com.au



KONKERA SA (AMPELLA MINING - Batié)

01 BP 1621 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 80 77
www.ampella.centanin.com.au

**HOUNDE GOLD OPERATION SA
(ENDEAVOUR MINING)**

08 BP 1119 Ouaga 08
Tél : (+226) 25 36 97 49

KIAKA GOLD (B2 GOLD)

04 BP 8274 Ouaga 04
Tél : (+226) 25 37 49 74

Catégorie C

Ceux qui sont détenteurs d'un permis d'exploitation industrielle de petite mine et/ou d'une autorisation d'exploitation permanente de carrières et/ou d'un permis de recherche.

NANTOU MINING BV

01 BP 1463 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 31 66 35
www.blackthornresources.com.au

GOLDBELT RESOURCES WA

01 BP 3422 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 03 69

OREZONE Inc

01 BP 1639 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 35 56 42
www.orezone.com

Mana Minéral

01 BP 390 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 26 78
www.semafo.com

GOLDRUSH WEST AFRICAN

01 BP 3347 Ouaga
Tél : (+226) 25 35 57 40

PREDICTIVE DISCOVERY

01 BP 1905 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 09 72
www.predictivediscovery.com

NEWMONT VENTURES

01 BP 4190 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 32 25
www.newmont.com

SMK

09 BP 1546 Ouaga 09
Tél : (+226) 25 36 26 40
www.concordiaresourcecorp.com

SOCIETE MINIERE DE KERBOULE

09 BP 1546 Ouaga 09
Tél : (+226) 25 36 26 40

B2GOLD

04 BP 8274 Ouaga 04
Tél : (+226) 25 37 49 74

SOMIKA

01 BP 940 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 35 17 95

PINSAPO

01 BP 10272 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 36 07 11
www.pinsapogold.com

BIRIMIAN RESOURCES

01 BP 1196 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 37 41 61
www.orbisgold.com

RANDGOLD RESOURCES BF

01 BP 4771 OUAGA 01
Tél : (+226) 25 36 39 36
www.randgoldresources.com

JILBEY BURKINA SARL

Tél : (+226) 25 35 8191/2
www.nordgold.com

WEST AFRICAN RESOURCES

06 BP 10400
Tél : (+226) 25 36 73 84

HIGH RIVER GOLD

Tél : (+226) 25 35 81 91 /2
www.nordgold.com

MEMBRES ASSOCIES

Ce sont les sociétés de géo-services directement et exclusivement impliquées dans les activités géologiques et minières au Burkina Faso et les comptoirs d'achat d'or.

SAHARA MINING SERVICES

Tél : (+226) 25 36 20 91
contact@saharaminingservices.com
www.saharageoservices.com

FORAGES TECHNIC-EAU

BF 11 BP 1672 Ouaga 11
Tél : (+226) 25 35 84 08
www.foragefte.com

JMS DRILING INS SARL

10 BP 13973 Ouaga 10
Tél : (+226) 25 50 03 38
www.jmsdrilling.com

BANLAW AFRIQUE SARL

11 BP 129 CMS Ouaga
Tél : (+226) 25 39 81 15
www.banlaw-africa.com

MEMBRES AFFILIES

Ce sont les personnes physiques ou morales qui fournissent des biens et services au titulaire d'un titre minier sans accomplir un acte de production ou de prestation de services se rattachant aux activités principales du titulaire du titre minier.

OMEGA International

04 BP 8764 OUAGA 04
Tél : (+226) 25 38 27 01
www.omegaintbf.com

ECODIS SARL

01 BP 6869 OUAGA 01
Tél : (+226) 25 34 37 02
www.ecodis-sa.com

ATLAS COPCO BF SARL

06 BP 10776 Ouaga 06
Tél : (+226) 25 36 56 10
www.atlascopco.com

CLINIQUE LES GENETS

05 BP 6047 ouaga 05
Tél : (+226) 25 37 43 80
www.les-genets.net

SECCAPI SARL

01 BP 4908 ouaga 01
Tél : (+226) 25 37 55 06/07
www.seccapi.info

TOTAL BF SA

01 BP 21 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 32 50 09
www.total.bf

BANK OF AFRICA

01 BP 1319 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 30 88 70
www.boaburkinafaso.com
boadg@fasonet.bf

EXTERHUM AFRICA S.A

10 BP 13654 OUAGA 11
Tél : (+226) 25 36 08 74
www.exterhumafrika.com
contact@exterhumafrika.com

BITEL COMMUNICATION

11 BP 166 CMS OUAGA 11
Tél : (+226) 25 36 00 19
www.bitelcommunication.com

CORIS CAPITAL

Tél : (+226) 79 00 00 03

BME-BF

06BP 10553 Ouaga 06
Tél : (+226) 25 36 07 94
www.omnia.co.za

CFAO TECHNOLOGIE

01 BP 4841 Ouaga 01
Tél : (+226) 25 32 80 00
www.cfaogroup.com
Htctb@cfao.com





CHAMBRE DES MINES DU BURKINA

Tél : (+226) 25 36 19 35

01 BP 126 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO

E-mail : cmb@chambredesmines.bf

Site Web : www.chambredesmines.bf

***Vers une vision commune
des acteurs du secteur minier***

